

PRÉSIDENTE

Le chef de l'Etat nomme Abderrahmane Bouchahda à la tête de l'Office algérien interprofessionnel des céréales

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, hier Abderrahmane Bouchahda, directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC), indique un communiqué de la présidence de la République.

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 17 septembre 2019 - 17 Muharram 1441 - N° 2316 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h57 Dohr : 12h43
Asr : 16h13 Maghreb : 18h57 Isha : 20h18

MÉTÉO



Alger : 28° 22°
Oran : 27° 21°
Annaba : 32° 24°
Béjaïa : 26° 21°
Tamanrasset : 36° 25°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ANGOLA

Le chef de l'Etat reçoit le président de la Cour constitutionnelle de l'Angola

P. 24

ALGÉRIE-MONTÉNÉGRO

Boukadoum reçoit le secrétaire d'Etat au ministère des AE du Monténégro

P. 24

ALGÉRIE-EGYPTE

BAD : M. Loukal participera demain à une réunion à Charm El Cheikh

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE-ONU

Lutte contre le changement climatique : L'ONU salue les efforts de l'Algérie

P. 5

COMMERCE EXTÉRIEUR :

Déficit de 4,41 mds de dollars durant les 7 premiers mois 2019

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 4,41 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2019, contre 3,05 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

P. 6



ELECTIONS

Les lois relatives au régime électoral et à l'Autorité indépendante des élections promulguées au JO

P. 3

SELON UN COMMUNIQUÉ DE L'ARAV

Les médias audiovisuels appelés à réserver un créneau à l'information juridique

P. 4

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020:

M.Dahmoune : «Un outil stratégique pour l'élaboration des politiques publiques futures»

P. 4

SANTÉ

ANTI-OXYDANTS : Certains aliments en contiendraient plus que prévu

P.p 12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS : **Les quatre représentants algériens affichent une belle forme**

Les quatre formations algériennes engagés dans les compétitions interclubs de la CAF : l'USM Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, le CR Belouizdad et le Paradou AC en Coupe de la Confédération, ont bien négocié leurs 16es de finale «aller», prenant ainsi une sérieuse option pour une éventuelle qualification.

P. 21

PÉTROLE :

Le panier de l'Opep se maintient à plus de 62 dollars le baril

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Saisie de 50 kg de kif traité à Tlemcen

P. 24

AUJOURD'HUI À L'OPÉRA Hommage à Cheikh El-Hasnaoui

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise cet après-midi à partir de 19h30, une soirée en hommage à Cheikh El Hasnaoui, avec la participation de plusieurs grands artistes à l'image de Abdelkader Chaou, Hasnaoui Amechtoh, Kamel Meziane et Boualem Chaker.



Horaire des prières

Mardi 17 Moharam 1441

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 04:57 |
| Dohr | 12:43 |
| Asr | 16:13 |
| Maghreb | 18:57 |
| Isha | 20:18 |



SOUK AHRAS: Vaste opération pour éliminer les fuites dans le réseau de distribution d'eau

Une vaste opération d'élimination des «points noirs» des fuites dans le réseau de distribution d'eau potable a été lancée lundi dans la ville de Souk Ahras, apprenant de la chargée de communication à la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Nabila Nemouchi. L'opération qui dure deux jours intervient après les plaintes de citoyens relatives aux fuites et mobilise 8 équipes techniques de réparation et deux brigades du service des nouveaux travaux, a précisé la même source. L'objectif de l'opération est d'améliorer le service de distribution et de préserver cette ressource vitale, a encore indiqué la même source qui a fait état de 2.200 fuites réparées depuis le début de l'année en cours à fin août passé.



OUM EL-BOUAGHI: Lancement des travaux d'entretien de 16,5 km de la RN 10

Les travaux d'entretien et de réhabilitation d'un tronçon de 16,5 Km de la RN 10 viennent d'être lancés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris lundi du chef du service d'exploitation et d'entretien des infrastructures de bases relevant de la direction locale des Travaux publics, Khaled Brouhou.

L'opération d'entretien et de réhabilitation concerne la partie de la RN 10 faisant la jonction entre la commune de Meskiana (Oum El Bouaghi) jusqu'aux frontières administratives avec la wilaya de Tébessa, selon le même responsable qui a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des routes nationales pour l'année 2016.

Il a par ailleurs souligné que le projet qui doit être réceptionné courant 2020, vise à éradiquer tous les points noirs relevés sur ce tronçon ayant subi des dégradations dues aux aléas du temps.

LES 28 ET 30 SEPTEMBRE À TÉBESSA

Colloque sur «La résistance des femmes en Afrique du Nord»

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise les 28 et 30 septembre à Tébessa, un colloque international sur «la résistance des femmes en Afrique du Nord de la période antique jusqu'au XIXe siècle».

PALAIS DES RAÏS Exposition «Mosaïque d'été»

L'exposition «Mosaïque d'été» qu'abrite le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, sera prolongée jusqu'au 19 septembre prochain. L'exposition regroupe 60 œuvres (peinture, miniature, décoration sur bois, enluminure et calligraphie) appartenant à 19 artistes.

LE 19 SEPTEMBRE À LA GALERIE IFRU DESIGN Exposition «Mouquelth»

La galerie d'art Ifru Design (Télémy, Alger), abritera à partir du 19 septembre une exposition dédiée à un village de la Kabylie et ses habitants. Fruit du travail de deux artistes, l'une aquarelliste et l'autre photographe, qui se sont attelés à capturer les regards de ces villageois.



Météo

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 28° | 22° |
| Oran | 27° | 21° |
| Annaba | 32° | 24° |
| Béjaïa | 26° | 21° |
| Tamanrasset | 36° | 25° |

LE 28 SEPTEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER «Valses de Vienne»

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise le 28 septembre prochain, une soirée animée par l'orchestre symphonique sous la direction musicale du maestro Amine Kouider intitulée «Valses de Vienne».



UNIVERSITÉ DE GUELMA: Ouverture de 181 postes de formation doctorale

L'université 8 mai 1945 de Guelma a ouvert 181 postes de formation doctorale pour la nouvelle année 2019/2020, a indiqué dimanche la cellule de communication du rectorat de cette institution de l'enseignement supérieur.



Les inscriptions à ces postes sur la plateforme électronique du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique resteront ouvertes jusqu'au 23 septembre courant, a ajouté la même source qui a souligné que l'ouverture de ces cursus de formation supérieure est inscrite dans le cadre de la stratégie de promotion de la recherche scientifique.

Le nombre de ces 181 postes qui se répartissent sur 60 spécialités de 23 filières est «le plus grand» depuis la création de cette université en 1986, a ajouté la même source qui a rappelé que l'année passée avait connu l'ouverture de 112 postes de formation en doctorat.

Aussi, 99 des postes ouverts concernent les sciences sociales et humaines, 73 les sciences physiques et de l'ingénieur et 9 les sciences de la nature et de la vie, selon la même source qui a noté que les concours pour ces postes auront lieu le 26 octobre.

ALGER Journée portes ouvertes des établissements de musique



L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise les portes ouvertes, à destination du public algérois désireux de se rapprocher de la structure et de se renseigner sur la dynamique de l'institution et les différents projets culturels qu'elle propose. Depuis sa création en 1998, l'établissement Arts et Culture propose à son public différents programmes. C'est dans une optique de visibilité et de transparence quant à sa politique que l'établissement lance ses journées portes ouvertes afin de rapprocher les citoyens des coulisses de son travail.

Il est à noter par ailleurs, que les portes ouvertes de l'établissement Arts et Culture se dérouleront sous forme de journée d'information le vendredi 18 septembre à la forêt de Bouchaoui à partir de 14 h.

TIZI-OUZOU: Concours du meilleur interprète amateur de musique chaâbi en octobre

Un concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie se tiendra au mois d'octobre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche auprès de l'association locale des anciens scouts et amis des scouts, organisatrice de l'événement. Cette première édition, intitulée «les juniors du chaâbi 2019» et qui se tiendra au siège de l'association, est ouverte à tous les interprètes amateurs de la musique chaâbie, y compris les mineurs qui doivent, toutefois, présenter une autorisation paternelle. Un jury, composé de professionnels de la chanson chaâbie, supervisera cette compétition dont les trois premiers lauréats seront récompensés par des prix symboliques de l'ordre de 80 000 DA pour le premier prix, 50 000 DA pour le deuxième et 30 000 DA pour le troisième. «L'idée a germé lors des soirées organisées par l'association durant le mois de ramadhan dernier, afin de donner aux jeunes chanteurs qui ont beaucoup de potentiel, pour certain, mais qui n'ont pas eu l'occasion de se produire sur scène de devenir visibles et peut-être même d'émerger», a indiqué à l'APS Kachir Farid, secrétaire général de l'association.



PRÉSIDENTIELLE Bensalah convoque le corps électoral, au lendemain de l'adoption de deux textes de loi encadrant la présidentielle

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé dimanche le décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République qui se tiendra le 12 décembre prochain et dans la perspective de laquelle deux projets de loi devant encadrer le processus électoral viennent d'être adoptés par les deux chambres du Parlement.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la convocation du corps électoral, M. Bensalah a appelé les citoyens à faire de ce rendez-vous «le point de départ du processus de renouveau de notre Nation et à œuvrer avec force et massivement à la réussite de cette échéance électorale qui permettra à notre peuple d'élire le futur Président, lequel aura toute légitimité pour conduire les destinées de notre pays et prendre en charge ses aspirations».

Conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral, la déclaration de candidature du postulant à l'élection présidentielle doit être déposée, au plus tard, dans les 40 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Deux projets de loi ont été adoptés respectivement jeudi et vendredi par l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la Nation.

Le premier est un projet de loi organique relatif à la création d'une Autorité indépendante permanente devant veiller à «la préparation, l'organisation, la gestion, la supervision et la surveillance des élections» et devant œuvrer à «promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir».

Cette loi organique prévoit le transfert de «toutes les prérogatives» des autorités administratives en matière électorale à l'Autorité indépendante.

M. Mohamed Charfi, ancien ministre de la Justice, a été désigné dimanche président de l'Autorité indépendante en charge des élections.

Le deuxième projet porte sur l'amendement partiel de la loi organique relative au régime électoral et prévoyant notamment que la déclaration de candidature à la présidence de la République se fait par le dépôt d'une demande d'inscription auprès de l'Autorité indépendante chargée de l'organisation des élections. Le nouveau texte réduit, d'autre part, le nombre de parrainages nécessaires.

Il stipule, en effet, que le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant 50.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

Avant l'amendement de loi organique portant régime électoral, le postulant à la candidature devait présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs, recueillies à travers, au moins, 25 wilayas.

Après le report, une première fois, de l'élection présidentielle qui devait se tenir le 18 avril dernier, en raison du mouvement de contestation populaire (Hirak), dont les manifestations ont commencé le 22 février pour exprimer le rejet d'un 5ème mandat du président sortant Abdelaziz Bouteflika, le chef de l'Etat par intérim Abdelkader Bensalah avait fixé une autre date au scrutin présidentiel, le 4 juillet, mais l'élection n'avait pu se tenir, aucun dossier de candidature n'ayant été validé par le Conseil constitutionnel.

Le Conseil constitutionnel, dont la mission consiste à veiller au respect de la Constitution, avait indiqué qu'il revenait au chef de l'Etat de «convoquer de nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu'à l'élection du président de la République et la prestation de serment constitutionnel».

Réunir les conditions pour un scrutin dans «une transparence totale et une régularité sans failles

Dans cet ordre d'idées, le chef de l'Etat avait annoncé le 3 juillet dernier le lancement d'un dialogue national, précisant que l'Etat, dans toute ses composantes, y compris l'institution militaire, ne sera pas partie prenante à ce dialogue, devant se concentrer sur «l'unique objectif stratégique que constitue l'organisation de l'élection présidentielle».

Dans le sillage de ce discours, une Instance nationale pour la médiation et le dialogue avait été installée le 25 juillet, investie de la mission de contribuer à



réunir les conditions nécessaires à l'organisation du prochain scrutin présidentiel dans «une transparence totale et une régularité sans failles».

Cette instance, qui a eu des consultations avec 23 partis politiques et de nombreuses associations nationales et locales, a remis le 8 septembre au chef de l'Etat son rapport final contenant les deux projets de loi devant encadrer le processus électoral.

Du côté de la classe politique et de la société civile, trois pôles se dégagent.

Les partis majoritaires au Parlement, FLN et RND, qui soutiennent la tenue d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais.

Ces formations peinent toutefois à se relever du soutien qu'elles ont apporté aux mandats successifs de l'ancien président, qui a présenté sa démission le 2 avril dernier. Le Forum national pour le dialogue, regroupant des

partis politiques, dont Talaie El-Houriyet, le Mouvement de la société de la paix (MSP) et le Front pour la justice et le développement et Jil Jadid, ainsi que des acteurs de la société civile, des syndicats et des personnalités, considère, pour sa part, qu'une élection «libre et régulière» est «la seule voie pour accéder au pouvoir», mais pose des préalables en matière de droits politiques et de libertés pour adhérer à ce processus.

Les Forces de l'alternative démocratique, réunissant des partis politiques, des organisations syndicales et des personnalités nationales, parmi lesquels le FFS, le RCD, le PT et la LADDH, réclament, quant à elles, une période de «transition démocratique» et un «processus constitutif» pour refonder l'Etat, estimant que l'organisation d'une élection présidentielle dans le cadre du système actuel «servira qu'à sa régénération».

Une Autorité indépendante pour organiser les élections

S'agissant de la loi sur l'Autorité nationale indépendante des élections, l'article 7 de ce nouveau texte confie à cette instance «la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions, ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à l'annonce des résultats provisoires».

L'article 8 stipule que cette autorité «prend toutes les mesures et dispositions pour garantir la préparation et l'organisation des élections en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats».

Le même article précise les compétences de l'instance dont celles de tenir le fichier national du corps électoral, des listes électorales communales et des listes électorales de la communauté nationale à l'étranger, de les actualiser de manière permanente et périodique, de réceptionner les dossiers de candidature d'élections du président de la République et d'y statuer conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections.

L'article 26 précise la composition de l'autorité et fixe le nombre de ses membres à 50: vingt (20) membres parmi les compétences de la société civile, dix (10) membres parmi les compétences universitaires, quatre (4) magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, deux (2) avocats, deux (2) notaires, deux (2) huissiers de justice, cinq (5) compétences professionnelles, trois (3)

personnalités nationales, deux (2) représentants de la communauté nationale établie à l'étranger.

L'article 32 stipule, en outre, que le président de l'autorité indépendante est élu par les membres du conseil de l'autorité indépendante à la majorité des voix, lors de sa première réunion, alors qu'en cas d'égalité des voix, la présidence revient au plus jeune candidat. L'autorité indépendante est constituée, selon la nouvelle loi, d'un conseil, d'un bureau et d'un président.

Elle dispose de démembrements représentés par des délégations de wilayas, assistée de membres des délégations au niveau des communes et des représentations diplomatiques et consulaires.

Le Conseil constitutionnel a jugé, par ailleurs, les procédures d'élaboration et d'adoption de la loi organique relative à l'autorité nationale indépendante des élections, conformes à la Constitution, en la forme.

Sur le fond, le Conseil constitutionnel a souligné la nécessité de supprimer l'article 143 (alinéa 2) des visas de loi organique, objet de saisine et a demandé l'ajout des articles 182 (alinéas 2 et 3) et 193 (alinéa 1er) de la Constitution aux visas de la loi organique, objet de saisine.

Il a jugé, en outre, l'article 11 de la loi organique «partiellement conforme» à la Constitution et a préconisé de le reformuler comme suit: «L'autorité indépendante intervient automatiquement en cas de violation des dispositions de la présente loi organique, de celles de la loi organique relative au régime électoral et des dispositions réglementaires y afférentes».

Il a estimé, enfin, que le reste des dispositions de la loi organique est «conforme à la Constitution».

ÉLECTION Les lois relatives au régime électoral et à l'Autorité indépendante des élections promulguées au Journal officiel

Les lois organiques relatives au régime électoral et à l'Autorité nationale indépendante des élections ont été promulguées au dernier journal officiel.

Ces deux textes de loi destinés à encadrer le processus électoral, ont été adoptés jeudi et vendredi par les deux chambres du Parlement.

La première loi porte sur l'amendement partiel de la loi organique relative au régime électoral et prévoit des dispositions devant consacrer «la régularité, la transparence et la neutralité» des prochaines échéances électorales.

Cette loi place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections.

Elle prévoit également, conformément à l'article 23, d'accorder à cette instance la responsabilité d'élaborer et de réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales placée sous sa supervision.

Selon cette loi, la carte d'électeur est établie par l'autorité nationale indépendante des élections.

L'article 17 de cette loi stipule que c'est le président de l'Autorité nationale indépendante des élections qui doit faire procéder à l'annonce d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales par tout moyen approprié.

La nouvelle loi fait obligation au candidat à la présidence de la République de joindre au dossier de candidature un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et de déposer lui-même son dossier de candidature auprès de l'instance.

Le candidat à la présidentielle doit, selon cette loi, présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

Saisi par le Chef de l'Etat pour exprimer son avis sur la conformité de la loi organique relative au régime électoral à la Constitution, le Conseil constitutionnel a jugé, en la forme, les procédures d'élaboration et d'adoption de cette loi conformes à la Constitution.

Sur le fond, le Conseil constitutionnel a jugé l'alinéa 4 de l'article 141 de la loi organique, «partiellement conforme» à la Constitution et a demandé de le reformuler comme suit: «Le Conseil constitutionnel valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours, dans un délai de sept (7) jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'autorité nationale indépendante des élections, sous réserve des dispositions de l'article 103 de la Constitution».

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020: M.Dahmoune : «Un outil stratégique pour l'élaboration des politiques publiques futures»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a affirmé, lundi à Alger, que le 6ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), prévue en 2020, constituera «un outil stratégique pour l'élaboration des politiques publiques futures», et ce dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie du citoyen, en définissant les lacunes et les besoins.

Présidant la 1ère réunion de la commission nationale de recensement général de la population et de l'habitat, en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal et des secrétaires généraux de plusieurs départements ministériels, M. Dahmoune, également président de ladite commission, a fait savoir que l'opération de recensement se veut «un outil stratégique pour l'élaboration des politiques publiques futures», visant à «changer et améliorer les conditions de vie du citoyen notamment sociales, en définissant les lacunes et les besoins».

Il a souligné, dans ce sens, l'importance majeure de cette opération qui est à même de fournir «des informations précises et diverses sur lesquelles se baseront les autorités publiques pour procéder à l'évaluation de la politique de développement». «Tous les départements ministériels sont concernés et tenus d'identifier les besoins des citoyens afin de les inscrire au sein de la politique nationale adoptée à court et long termes», a-t-il affirmé.

Après avoir indiqué que ce recensement, prévu initialement en 2018, puis reporté jusqu'en 2020, M. Dahmoune a relevé que «les défis induits par la conjoncture actuelle ne sont pas la résultante des évolutions marquant notre société», soulignant que «le principal objectif de cette opération est de «fournir des données exactes sur les indicateurs d'une croissance économique réelle et de mesurer ses répercussions sur l'environnement, en se focalisant sur l'exploitation des technologies modernes et les domaines de leur utilisation».

Ces indicateurs sont à même de réaliser «un nouveau développement», a-t-il dit, ajoutant que le citoyen trouvera dans les plans de développement socioéconomique «la réponse à ses besoins et souhaits».

Le recensement qui permettra aux autorités publiques de connaître le nombre «exact» de la population et des agglomérations ainsi que leur répartition géographique, constitue un élément essentiel pour l'élaboration des plans de développement futurs», a-t-il poursuivi. Il a souligné, en outre, l'importance d'assurer «un suivi minutieux» de toutes les questions inhérentes au recensement et de proposer les dispositions favorables à son aboutissement, en veillant à garantir les moyens financiers, matériels et humains nécessaires à sa préparation, à son exécution et à l'exploitation de ses résultats. A cette occasion, M. Dahmoune a indiqué que «ses services ministériels ont procédé, en coordination avec les autorités locales et l'Office national des statistiques (ONS), au suivi des préparatifs de ladite opération, en donnant des instructions aux walis pour la relance des commissions communales et de wilaya, et la désignation d'un délégué communal et d'un ingénieur de wilaya chargé du recensement, outre la préparation d'une session de formation au profit des délégués communaux».

Le ministre a exhorté les membres de ladite commission qui regroupe 14 secteurs ministériels, à engager «une réflexion» sur la modernisation de l'opération, à travers l'utilisation des nouvelles technologies, et l'exploitation de la base de données disponible au niveau de tous les secteurs, notamment la Santé, l'Enseignement et le Travail, afin que «le recensement, organisé actuellement tous les 10 ans, soit une opération réalisable en temps réel à chaque fois qu'il est nécessaire». Le ministre des Finances a souligné pour sa part, que le recensement est «un outil visant à faciliter la prise de décisions pour les autorités publiques dans tous les domaines», en ce sens où ses résultats fournissent «toutes les informations nécessaires». «Le Gouvernement œuvre à réunir «des meilleures conditions» et les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette opération, a-t-il conclu.

APS

DÉCRET EXÉCUTIF RELATIF AUX PSYCHOTROPES : Miraoui : «Les textes d'application en préparation»

Les textes d'application du décret exécutif relatif à la gestion des psychotropes sont «en cours de préparation» et seront appliqués dès la promulgation de ce décret au journal officiel, a annoncé, lundi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

«Notre département s'attèle à préparer les textes d'application du décret exécutif fixant les dispositions techniques, juridiques et sécuritaires inhérentes à ces médicaments, afin d'assurer la mise en œuvre immédiate de ce texte dès sa promulgation dans le journal officiel», a déclaré le ministre à l'ouverture de la Conférence nationale sur les psychotropes.

Tout en soutenant que le dossier des psychotropes est «d'une extrême importance», il a affirmé que le décret en question «vise à assurer la protection et la sécurité aux pharmaciens d'officines et d'hôpitaux et à les mettre à l'abri des divers dépassements dont ils font objet».

Ce texte réglementaire, a-t-il ajouté, permettra d'avoir une traçabilité de ces médicaments, depuis sa réception jusqu'à sa délivrance par le pharmacien, avant d'aborder la question de la «disponibilité» du médicament de manière générale, à travers notamment «l'encouragement



d'une industrie pharmaceutique nationale.

Des efforts qui ont permis d'atteindre une production nationale à hauteur de 52 % durant le dernier quinquennat et de réduire le taux d'importation de ces produits de 27%, sachant que celui-ci n'a

augmenté que de 3% entre 2014 et 2018, a-t-il assuré, rappelant l'existence de 92 unités de production actives et de 244 autres en voie de réalisation.

Par ailleurs, M. Miraoui a fait part du projet consistant à doter les wilayas du sud du

pays de pharmacies annexes afin, a-t-il explicité, de «renforcer le travail accompli par l'institution militaire dans le domaine de la santé au profit des habitants de ces régions enclavées» et ce, en coordination avec les professionnels de la pharmacie.

Le décret exécutif «bientôt» promulgué

De son côté, le président du Syndicat national algérien des Pharmaciens d'officine (SNAPO), Messaoud Belambri, a affirmé la prochaine promulgation du décret exécutif inhérent à la gestion des psychotropes, ce dossier étant «presque ficelé» par le Gouvernement.

Tout en soulignant que les psychotropes représentent «un dossier sensible de par leur nature et la catégorie de malades auxquels ils sont destinés», il a ajouté que l'application de ce texte permettra d'offrir des conditions plus sûres aux pharmaciens dans l'exercice de leur profession.

Allant dans ce sens, le président de

l'Ordre national des Pharmaciens, Lotfi Benbahmed, a rappelé «le vide juridique» existant depuis la loi sanitaire de 1985 en matière de gestion des psychotropes, notant les efforts engagés par les pouvoirs publics pour y remédier.

La promulgation du prochain décret donnera «une traçabilité» à toute la chaîne du médicament d'une part, et de favoriser «un cadre de coopération» pour la gestion de celui-ci, d'autre part, s'est-il félicité, notant que cette question interpelle, outre le secteur de la santé, les services douaniers ainsi que les différents corps constitués.

L'intervenant a notamment souligné

la distinction à établir entre «la faute professionnelle et le délit» s'agissant de la délivrance des psychotropes par le pharmacien, plaidant pour «une levée de la criminalisation» de ce dernier, sachant que depuis 2017, environ 20 pharmaciens ont été condamnés en première instance. Deux (02) d'entre eux ont été condamnés à la prison ferme en dernière instance pour délivrance de psychotropes sur «ordonnance de complaisance». «Le prochain décret permettra au pharmacien de connaître les limites de ses responsabilités tout en exerçant sa profession dans des conditions plus sécurisées», a conclu M. Belambri.

ECOLES — Missions d'inspection des écoles primaires dans l'ensemble des communes du pays

Des missions d'inspection, destinées à évaluer les conditions de scolarisation au niveau des écoles primaires, ont été dépêchées dimanche dans l'ensemble des communes du pays, a annoncé lundi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«En application des instructions de Monsieur Salah Eddine Dahmoune, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et pour le suivi méticuleux de l'ensemble des actions engagées par le département concernant la rentrée scolaire 2019-2020, des missions d'inspection ont été dépêchées ce dimanche 15 septembre 2019 à travers l'ensemble des communes du pays afin de s'enquérir des conditions de scolarisations des élèves du cycle primaire», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Ces missions d'inspection, menées pour la troisième fois depuis juin dernier dans le

cadre de la préparation de la rentrée scolaire, «permettra de s'enquérir de l'état d'avancement des opérations d'aménagement des écoles dans le cadre du programme sectoriel pluriannuel (2018-2019-2020)», a expliqué le ministre.

Ce programme, a-t-il poursuivi, est pris en charge par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, et englobe la réhabilitation de plus de 19.000 écoles primaires à l'horizon 2020 avec un budget estimé à 35 milliards de DA, mais également un autre programme pour la réalisation de nouvelles classes afin de résoudre le problème de la surcharge des classes à travers 11 wilayas (1.001 classes) avec un enveloppe financière estimée à 3,9 milliards de DA.

Ces missions encadrées par 250 cadres (inspecteurs centraux, inspecteurs généraux de wilayas, inspecteurs de wilayas, cadres centraux) s'attèleront, en outre, à «su-

perviser le respect des conditions nécessaires au niveau des (426) groupements scolaires réceptionnés au début de cette année», a-t-on ajouté.

Relevant l'importance des budgets alloués aux volets de la restauration, du transport scolaires et des chauffages, le ministère a souligné également que «ces missions visent à s'enquérir du respect des instructions émises pour la prise en charge optimale des élèves». Un montant de 26 milliards de DA a été consacré à la restauration scolaire au profit de 3.837.200 élèves, la réception de 2080 bus au profit de 30 wilayas, mais également l'équipement des écoles primaires avec des chauffages et climatiseurs pour un budget de 3 milliards de DA dédié à 14.656 classes, a-t-il précisé.

Selon la même source, ces missions d'inspections s'inscrivent dans le cadre du «suivi permanent, par le biais de sorties sur terrain, décidé par le ministère depuis la mise sous sa tutelle de la gestion

des écoles primaires en 2017, et qui a permis d'inspecter 15.100 écoles primaires, et 10.008 cantines scolaires».

Elles entrent également dans le cadre des objectifs du département en vue «d'une évaluation continue basée sur des critères objectifs», et qui «ont été renforcées cette année par le lancement et pour la première fois d'un questionnaire électronique relatif aux écoles primaires, dans une approche d'évaluation participative décidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire».

«Ce questionnaire permettra aux parents d'élèves et fonctionnaires de l'éducation nationale et les associations d'exprimer leurs avis concernant les différents axes relatifs aux conditions de scolarisation, à même de mettre en évidence les éventuelles carences dans la perspective de leur règlement par les autorités concernées», a-t-on encore ajouté.

ALGÉRIE-AFRIQUE-ONU Lutte contre le changement climatique : l'ONU salue les efforts de l'Algérie

Le Coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a félicité hier l'Algérie pour son «engagement» et «leadership» dans le combat contre le changement climatique, en renouvelant la détermination des agences onusiennes à appuyer les efforts des Etats membres en ce sens.

Le responsable onusien intervenait lors d'un atelier régional regroupant des experts africains chargés de l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, réunis à Alger pour débattre des voies et moyens d'améliorer la maîtrise des aspects techniques du dispositif de transparence relatif à ces inventaires.

Il a aussi salué la «volonté claire de l'Algérie de continuer à appuyer l'Afrique et le monde dans le combat contre le changement climatique».

Relevant que la sécheresse en Afrique a fait, entre 1980 et 2018, plus de morts que toutes les autres catastrophes climatiques du monde, M. Overvest a noté que les effets du changement climatique, auxquels le continent est très vulnérable, risquent de freiner les progrès des pays africains vers les objectifs du développement durable (ODD).

«Il est impératif de respecter l'accord de Paris, celui de rester en dessous de 1,5 C de réchauffement climatique afin de minimiser les menaces futures, mais pour ce faire, il faut que les pays mesurent les réalisations et la mise en œuvre d'actions d'atténuation et d'adaptation et les communiquent à la communauté internationale de manière transparente», a-t-il recommandé.

Pour lui, cet atelier prend toute signification à l'approche de la tenue, le 23 septembre à New York, du Sommet mondial sur le climat.

Intervenant pour sa part, le Directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur Lazzar Soualem, a souligné que



l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre représentait une étape importante dans le processus de transparence qui doit succéder à l'action pour le climat.

Il s'agit, poursuit-il, d'un exercice qui permet aux experts internationaux en charge de l'examen des communications nationales et des rapports biennaux de transparence d'avoir une idée, la plus précise possible, sur la réalisation des objectifs arrêtés à ce titre.

Cette étape renvoie à la maîtrise d'un certain nombre d'aspects, notamment les méthodologies établies par les lignes directrices du panel intergouvernemental d'experts en charge de l'évaluation du climat, ainsi que les standards adoptés en la matière, a encore souligné M. Soualem.

A l'instar des autres pays en développement, poursuit le diplomate algérien, les pays africains font face à des défis importants en matière de mise en application des cadres de transparence, y compris pour ce qui a trait aux processus d'élaboration des inventaires de gaz à effet de serre, une réalité d'autant plus affirmée avec le

contexte de l'Accord de Paris.

L'article 13 de cet accord et la décision 18/CMA.1, adoptée par la Conférence de Katowice, en décembre 2018, ont, d'autant plus, édifié des normes extrêmement contraignantes en la matière, a-t-il relevé.

«Ces normes tendent à mettre l'ensemble des parties sur un pied d'égalité, ce qui n'est pas sans conséquences, notamment pour les pays dont les capacités sont faibles ou insuffisantes», a soutenu M. Soualem.

Il a rappelé qu'à partir du 31 décembre 2024, l'ensemble des parties signataires de l'Accord de Paris devront soumettre, chaque deux ans, leurs rapports biennaux de transparence.

Les standards établis à cet effet les obligeront à communiquer dans les délais impartis, des informations crédibles pour ce qui est de la réalisation des objectifs qu'ils se sont définis dans le cadre de l'action de lutte contre les changements climatiques et leurs impacts négatifs.

Un tel engagement permettra de «consolider la compréhension et la

confiance dans un système multilatéral transparent et guidé par des règles consensuelles», a estimé le même responsable.

Intitulé «Atelier régional de renforcement des capacités des pays africains pour l'institutionnalisation de la gestion des données nationales d'inventaires de gaz à effet de serre», l'atelier, de trois jours, est co-organisé par le ministère des Affaires étrangères, en sa qualité d'entité en charge du Point focal national «climat», le secrétariat de la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC) et la délégation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Alger.

L'organisation de cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme établi par le Groupe consultatif d'experts (GCE) visant à permettre aux pays de se conformer au dispositif de transparence qui existe sous l'égide de l'UNFCCC, ainsi qu'au «Cadre de transparence renforcé» établi par l'accord de Paris.

Les différents aspects qui se rapportent à la collecte, la maîtrise et à la présentation dans les délais des données à communiquer dans le cadre des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, ainsi que l'identification de solutions envisageables pour remédier aux lacunes relevées dans différents pays en développement, sont au menu de cet atelier africain.

Etaient également présents à l'atelier le président du GCE, Gervais Madzous, le représentant du secrétariat de l'UNFCCC, M.

Jugme, ainsi que plusieurs experts africains.

ALGÉRIE-UE : Formation sur les techniques d'évaluation des établissements de la formation professionnelle à Blida

Une session de formation sur les techniques d'évaluation des établissements du secteur de la formation professionnelle a été ouverte, lundi, au niveau du CFPA «Maizi Fatma Zohra» d'Ouled Yaïch (W de Blida), dans le cadre du programme de coopération AFEQ (Adéquation formation emploi et qualification), cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne.

D'une durée de cinq jours (deux jours de théorie et trois jours de pratique), cette session a pour objectif d'inclure aux cadres bénéficiaires les méthodes d'évaluation et de fonctionnement d'un établissement de formation par apprentissage, considérant que c'est le mode de formation sélectionné par le programme», a indiqué à l'APS, Belarbi Salah, expert en audit et évaluation.

Outre des cours théoriques sur le sujet, les bénéficiaires de cette session, à savoir des inspecteurs de l'apprentissage, des directeurs, responsables pédagogiques, inspecteurs de la formation et autres conseillers, se verront confier, en guise de cours pratiques, la réalisation d'une évaluation et audit de deux établissements pilotes à Ouled Yaïch et Blida, avec un encadrement assuré par des experts du dit programme, visant à former ces cadres à l'évaluation des politiques locales, et leur impact sur le fonctionnement des établissements de formation par apprentissage.

La session de formation a pour objectif de «développer et d'améliorer les méthodes de fonctionnement et gestion des établissements de formation par apprentissage, parallèlement au renforcement de la coopération entre ces derniers et les entreprises économiques», a souligné Bahloul Hamoudi Nadjet, experte locale dans le projet AFEQ.

Il s'agit également, a-t-elle ajouté, de «renforcer le rôle des entreprises et des secteurs économiques dans les processus de formation professionnelle et d'insertion des jeunes dans la vie active, notamment par l'adaptation des qualifications aux exigences du marché du travail et des offres d'emplois», a-t-elle indiqué.

Cette formation aux techniques d'évaluation des établissements de formation par apprentissage se fera sur la base d'un guide du management, élaboré spécialement au titre de ce programme, est-il, par ailleurs, assuré de même source.

Selon Mme Bahloul Hamoudi, ce guide du management a été conçu pour l'évaluation (au double plan qualité et quantité) de ces établissements, tout en fixant un programme de formation par apprentissage, destiné à la mise en œuvre dans six spécialités, dont la maintenance des ascenseurs, gestion et recyclage des déchets, et gestion d'agences de voyages.

A cela s'ajoute, selon la même responsable, l'orientation des stagiaires dans la réalisation de leurs projets en partenariat avec le secteur économique. Cette session de formation est la 2ème du genre à Blida, après celle organisée, en juin dernier, au profit d'un groupe de cadres du même secteur. Le Programme d'Appui Formation-Emploi-Qualification (AFEQ) est cofinancé par l'Union européenne (10 millions d'euros) et l'Algérie (1 million d'euros), représentée, en l'occurrence, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

D'une durée d'exécution de 36 mois, soit du 15 septembre 2017 au 15 septembre 2020, il a été reparti en trois phases d'exécution, visant trois secteurs clés.

Dans sa première composante (Adaptation insertion), le bénéficiaire est l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) à travers deux wilayas pilotes : Alger et Sétif.

La 2ème composante de ce programme profitera au secteur de la formation professionnelle et l'apprentissage, à travers trois wilayas pilotes : Bejaïa, Boumerdes, et Blida, au moment où la 3ème composante vise le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, à travers les wilayas pilotes d'Alger, Ouargla, et Oran. Le programme, destiné à la mise en œuvre à Blida, comporte de nombreuses activités englobant notamment des sessions de formation, des ateliers de travail, et des visites pédagogiques au profit des élèves de la wilaya au niveau d'entreprises économiques, entre autres, a fait savoir Mme Bahloul. Le choix de la formation par apprentissage dans le cadre de ce programme est expliqué par l'orientation d'une majorité des jeunes pour ce mode, ayant prouvé son efficacité par l'intégration d'un taux de 93% d'apprentis en moins d'une année, est-il assuré, par ailleurs. Une tendance corroborée par la hausse intervenue dans le taux de formation par apprentissage, qui est passée de 30% en 2014, à 60 % en 2017, selon les statistiques du secteur.

APS

ALGÉRIE-GB Djellab examine avec le secrétaire d'Etat britannique au Commerce international la coopération entre les deux pays

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a examiné, hier à Alger, avec le Secrétaire d'Etat britannique au commerce international, Conor Burns la coopération économique et le partenariat entre les deux pays, ainsi que les moyens de leur renforcement à la lumière de la sortie du Royaume Uni de l'UE (Brexit), a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

Dans le cadre de la visite du responsable britannique en Algérie visant à poursuivre les consultations sur les relations commerciales bilatérales, «les deux parties ont évoqué les relations excellentes qui lient les deux pays», ajoute la même source.

Lors de cet entretien, M. Djellab a réaffirmé que les sociétés britanniques étaient les bienvenues en Algérie pour investir dans tous les domaines, appelant le partenaire britannique à contribuer à l'augmentation de la part

des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures en tirant profit de l'expérience britannique en matière d'exportation. Le ministre a encouragé, dans ce sens, l'ouverture davantage de sociétés dans le cadre de la stratégie du Gouvernement visant à préserver les équilibres de l'économie nationale et les réserves de change et promouvoir le commerce algérien dans les marchés mondiaux et continentaux, a précisé la même source. De son côté, le Secrétaire d'Etat britannique au commerce international a affiché la disponibilité du Royaume Uni à suivre à l'élargissement des relations économiques, à l'établissement davantage de coopérations et de partenariats devant le souhait des entreprises et des hommes d'affaires britanniques d'accéder au marché algérien et investir en Algérie, notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

Il s'est félicité, à ce propos, de la volonté politique des autorités algériennes en faveur des investisseurs, traduite par la levée des contraintes de la règle «49/51», prévue dans le projet de loi de l'exercice 2020.

M. Burns a mis en valeur, en outre, les grandes potentialités que recèlent les deux pays pour le raffermissement de leurs relations économiques ainsi que et les nombreuses opportunités qui s'offrent aux sociétés des deux pays pour la mise en place de partenariats prometteurs dans plusieurs domaines, d'autant que le Royaume Uni a élaboré un programme de promotion des investissements en Algérie.

Les deux parties se sont accordées à généraliser l'expérience britannique en Algérie en matière de start-up dans le domaine du numérique, en vue de les associer au développement économique, a conclu le communiqué.

ZLECAF: Le ministre du Commerce consulte des enseignants universitaires et des économistes

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a tenu, lundi à Alger, une réunion de coordination ouverte avec des enseignants universitaires et des économistes en vue de débattre de l'Accord de zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), indique un communiqué du ministère.

Première du genre, cette réunion s'inscrit dans le cadre des préparatifs au Forum africain qu'abritera l'Algérie le mois prochain sur les perspectives et les aspirations des pays africains de la ratification de l'Accord commercial global à travers lequel s'effectue l'échange des biens et des services, l'investissement, les droits de la propriété intellectuelle et la politique de concurrence sans restrictions entre les pays membres de l'Union africaine (UA) en vue de renforcer le commerce intra-africain, suivant la logique de l'intérêt mutuel, précise la même source.

Les services du ministère du Commerce envisage des concertations avec les opérateurs économiques algériens en vue de mettre en place une conception à la lumière des propositions qu'ils jugent adéquates à ce propos, ainsi que d'autres réunions avec le reste des acteurs, souligne le communiqué.

La ZLECAF est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA, qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique au cours des cinquante prochaines années.

Il est attendu de l'accord de conduire à l'exonération des droits douaniers, à davantage de postes d'emploi pour la main d'œuvre jeune et la coordination de l'action des communautés économiques régionales existantes.

PAIEMENT DES FACTURES: Les facilitations prises par la SEOR ont augmenté le taux de clients payeurs à 69% en 2019

Les facilitations décidées par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) pour inciter les abonnés à régler leurs dus, ont contribué à augmenter le taux des clients payeurs à 69% en 2019 contre 58% en 2014, a-t-on appris de la direction commerciale de cette entreprise.

En effet, près de 31% des clients parmi 374.000 abonnés, n'honorent pas les factures de consommation d'eau. De ce taux, 9 % ne sont pas réguliers dans le paiement de leurs dus tandis que 22% ne payent pas du tout leurs factures, a précisé à l'APS le directeur commercial de la SEOR, Medjahed Abdallah.

«Dans cette période, nous ciblons les clients non-réguliers dans le paiement de leurs factures et plusieurs mesures de facilitations ont été mises en place dont un échéancier de paiement partiel sur une année», a précisé le même responsable, et ce «dans le but d'éviter les poursuites judiciaires».

Aussi, beaucoup de facilitations sont proposées pour l'ensemble des clients mais en particulier les clients non-réguliers, après la consultation des factures par mail ou via site web et l'envoi par SMS comportant toutes les nouveautés de la société.

SEOR a installé un comité de réflexion sur les modalités d'encaissement, outre le Cash, comme les chèques postaux ou bancaires, et via cartes magnétiques (CCP et CPA), a fait savoir M. Medjahed.

Une agence mobile a également été mise en place avec comme objectif de se «rapprocher des clients résidents dans les communes et localités démunies de structures d'accueil SEOR», ajoute-t-il.

Le véhicule est équipé de moyens technologiques permettant au client d'accomplir ses démarches (paiement de facture, demande d'information ou de branchement, réclamation,) comme dans une agence conventionnelle. SEOR dispose actuellement de 30 agences commerciales. La 31ème sera ouverte incessamment à «Hai Louz» (ex-les Amandiers), souligne-t-on de même source.

Les créances impayées détenues par la SEOR auprès de ses abonnés, sont estimées à environ 3 milliards DA. Presque la moitié des créances est détenue par les ménages, alors que le reste concerne les collectivités locales et les grands consommateurs.

COMMERCE EXTÉRIEUR: Déficit de 4,41 mds de dollars durant les 7 premiers mois 2019

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 4,41 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2019, contre 3,05 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Les exportations algériennes ont atteint 21,64 milliards de dollars (mds usd) durant les sept premiers mois de 2019, contre 23,68 mds usd à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -8,59%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Pour les importations, elles ont atteint 26,05 mds usd, contre 26,73 mds usd, enregistrant également une baisse de -2,52%.

De janvier à juillet derniers, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 83,07%, contre 88,59% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger durant les sept premiers mois de l'année en cours, soit 93,02% du volume global des exportations, en s'établissant à 20,13 mds usd, contre près de 21,99 mds usd à la même période 2018, en baisse de (-8,45%).

Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 1,51 md usd, ce qui représente 6,98% du volume global des exportations, contre 1,69 md usd à la même période en 2018, en baisse de -10,49%, précisent les données de la DEPD.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,13 md usd (contre 1,33 md usd) en baisse de -15,01%, des biens alimentaires avec 238,86 millions usd (contre 224,80 millions usd) en hausse de 6,25%, des biens d'équipement industriels avec 62,53 millions usd (contre 57,14 millions usd) en hausse de 9,43%.

Elles étaient composées aussi des produits bruts avec 59,85 millions usd contre 58,01 millions, en hausse de 3,16%, les biens de consommation non alimentaires, avec 22,52 millions usd, contre 21,92 millions usd, en hausse de 2,74% par rapport à la même période de comparaison, et enfin les biens d'équipements agricoles avec 0,20 millions usd contre 0,09 millions usd en hausse de plus de 120%.



Energie et lubrifiants: chute de plus de 53% des importations

Pour ce qui est des importations, cinq groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont reculé durant les sept premiers mois de l'année en cours et par rapport à la même période de l'année écoulée. En effet, la facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a chuté de 53,01%, en s'établissant à 331,22 millions usd, contre près de 705 millions usd.

Les biens alimentaires, dont les importations se sont chiffrées à 4,873 mds usd contre 5,177 mds usd, enregistrant ainsi une baisse de -5,86%, selon les Douanes.

Même tendance a été enregistrée pour les biens d'équipements agricoles qui ont totalisé 299,10 millions usd, contre 328,72 millions usd (-9,01%), les biens d'équipements industriels avec 8,73 mds usd contre 9,15 mds usd (-4,55%) et enfin les biens de consommation (non alimentaires) avec 3,88 mds usd contre 3,90 mds usd (-0,50%). En revanche, deux groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison.

En effet, les importations des demi-produits ont totalisé 6,71 mds usd, contre près de 6,34 mds usd (+5,88%)

et les produits brut qui ont atteint 1,22 md usd, contre 1,12 md usd (+8,53%).

La France, 1er client de l'Algérie et la Chine son 1er fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant les sept premiers mois de l'année en cours, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 53% des exportations algériennes.

A ce titre, la France, maintient sa place du principal client du pays avec 2,939 mds usd, (13,58% des exportations algériennes globales), en hausse de 10,28%, suivie de l'Italie avec 2,855 mds usd (13,19%), l'Espagne avec 2,549 mds usd (11,78%), les Etats-Unis avec 1,788 md usd (8,26%) et la Turquie avec 1,418 md usd (6,55%). En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté plus de 50 % de janvier à juillet dernier. Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont: la Chine qui maintient toujours sa première place avec 4,869 mds usd (près de 18,7% des importations globales algériennes), en hausse de 18,37%, suivie de la France avec 2,513 mds usd (9,65%), de l'Espagne avec 1,938 md usd (7,44%), de l'Allemagne avec 1,933 md usd (7,42%) et l'Italie avec 1,867 md usd (7,17%).

Les principaux clients de l'Algérie durant les 7 premiers mois de 2019

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les sept premiers mois 2019, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2018.

Source: Direction des Etudes et de la Prospectives des Douanes (DEPD).

| Pays | Valeur (Millions de dollars) | Evolution |
|---------------------------------|---------------------------------|-----------|
| -France | 2.939 | +10,28% |
| -Italie | 2.855 | -17,14% |
| -Espagne | 2.549 | -12,86% |
| -USA | 1.788 | -18,80% |
| -Turquie | 1.418 | +19,45% |
| -Gde Bretagne | 1.265 | -25,51% |
| -Chine | 1.150 | +59,10% |
| -Inde | 788 | -15,19% |
| -Corée du Sud | 777 | -9,40% |
| -Brésil | 767 | -32,03% |
| -Tunisie | 724 | +53,66% |
| -Pays-Bas | 704 | -37,36% |
| -Portugal | 566 | -14,54% |
| -Belgique | 540 | -31,10% |
| -Singapour | 407 | +308,68% |
| Reste du monde (92 pays) | 2.404 | |
| TOTAL | 21.643 | |

Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant les 7 premiers mois 2019

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les sept premiers mois 2019, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2018.

Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

| Pays | Valeur (Millions de dollars) | Evolution |
|-----------------------------------|---------------------------------|-----------|
| -Chine | 4.869 | +18,37% |
| -France | 2.513 | -4,85% |
| -Espagne | 1.938 | -8,12% |
| -Allemagne | 1.933 | +1,76% |
| -Italie | 1.867 | -14,29% |
| -Turquie | 1.446 | +10,78% |
| -Argentine | 991 | -22,81% |
| -USA | 816 | -16,7% |
| -Brésil | 687 | -2,66% |
| -Sud-Corée | 629 | -19,16% |
| -Inde | 572 | -23,38% |
| -Canada | 431 | +31,6% |
| -A-Saoudite | 375 | +0,10% |
| -Russie | 374 | -38,80% |
| -Pologne | 355 | +18,39% |
| Reste du monde (145 pays): | 6.251 | |
| TOTAL: | 26.053,72 | |

PÉTROLE:

Le panier de l'Opep se maintient à plus de 62 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a terminé la semaine dernière à 62,02 dollars contre 62,51 dollars jeudi dernier, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Les prix de l'or noir ont fini la semaine en baisse dans un marché inquiet d'un surplus de l'offre avec notamment une possible accalmie des tensions américano-iraniennes.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'est établi à 60,22 dollars à Londres, en baisse de 0,3% (ou 16 cents) par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour livraison en octobre a terminé à 54,85 dollars, 0,4% de moins (ou 24 cents) que la veille.

De côté de l'Opep, la 16e réunion Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC)



tenue jeudi dernier à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) a été une occasion pour affirmer la nécessité d'un engagement continu en faveur de la «Déclaration de coopération» en soutien de la stabilité du marché pétrolier sans des réductions supplémentaires de la production de pétrole. L'Opep avait convenu en décembre 2018 avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit pour

une durée supplémentaire de 9 mois allant du 1er juillet 2019 jusqu'à 31 mars 2020. La conformité avec les ajustements de production volontaires «reste élevée» atteignant 136% au mois d'août, selon le Comité.

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab avait insisté à cette occasion sur la nécessité d'une application stricte des engagements des pays de l'Opep et Non Opep à réduire leur production pétrolière conformément à l'accord de coopération. Dans son dernier rapport mensuel, l'Opep a appelé à la «responsabilité partagée» de tous les pays producteurs de pétrole pour assurer la stabi-

lité du marché, alors que les pays extérieurs de l'organisation comme les États-Unis pompent toujours plus de brut.

Le JMMC qui tiendra sa prochaine réunion le 4 décembre à Vienne (Autriche) est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigéria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Organisation (Russie et Kazakhstan).

A noter que les cours du pétrole ont débuté la semaine en forte hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne, pour novembre, prenait lui 66,5 dollars, soit 11,04% à 66,87 dollars.

Le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en octobre, gagnait 5,38 dollars, soit 9,81% à 60,23 dollars, dans les échanges électroniques en Asie.

Cette hausse intervient après deux jours après les attaques contre des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite qui ont entraîné une réduction de moitié de sa production.

ARABIE SAOUDITE:

Saudi Aramco pourrait reporter son entrée en Bourse après l'attaque contre ses installations

Les autorités saoudiennes étudient la possibilité de reporter l'entrée en Bourse très attendue du groupe pétrolier Saudi Aramco après l'attaque contre des installations pétrolières du pays ayant réduit brutalement l'approvisionnement du monde en or noir, ont indiqué lundi des sources proches du dossier.

«Elles sont en train d'examiner les dégâts.

C'est une possibilité mais il est encore très tôt» pour se prononcer, a déclaré une des sources, à l'agence AFP, sous couvert d'anonymat.

Aucune décision n'a encore été prise, a dit une autre source, confirmant des informations du Wall Street Journal. Aramco prévoyait jusqu'ici d'entrer en Bourse en novembre sur son marché local et en 2020 sur une Bourse internationale. L'introduction prochaine en Bourse d'Aramco est considérée comme le plus grand baptême de feu de l'histoire, la valeur de l'entreprise devant dépasser les 1.000 milliards de dollars.

Les divergences sur ce dernier point ont jusqu'à présent pesé sur le calendrier de l'opération, mais les choses semblaient s'être accélérées ces dernières semaines, Aramco ayant choisi la banque américaine JPMorgan Chase pour la piloter, selon des sources proches du dossier. Goldman Sachs et Bank of America entre autres font également partie des banques travaillant sur la transaction. Cette opération fait partie des projets de Riyad pour diversifier son économie et pour limiter sa dépendance au pétrole.

Les éléments armés du mouvement yéménite des Houthis qui font face depuis cinq ans à une coalition militaire menée par Riyad, ont revendiqué des attaques de drones samedi contre les installations du géant public Aramco. Selon des experts, l'attaque a amputé environ la moitié de la production saoudienne, soit quelque 5% de la production mondiale. Les autorités saoudiennes ont rapidement indiqué qu'il n'y avait pas eu de victimes. Mais le flou persiste sur la capacité du premier exportateur de brut du monde à rétablir rapidement le fonctionnement normal de Saudi Aramco.

REPRISE D'AGLE AZUR: Djebari: Air France et groupe Dubreuil en concurrence avec un transporteur étranger

Le tribunal de commerce étudiera lundi deux projets de reprise de la compagnie aérienne Aigle Azur, une «offre combinée» d'Air France et du groupe Dubreuil et celle, concurrente, d'un «transporteur étranger», a affirmé dimanche le secrétaire d'État chargé des Transports. «Il y a deux offres en discussion: une offre combinée de transporteurs aériens français, et une offre d'un transporteur étranger», a déclaré Jean-Baptiste Djebari à CNews. Il a précisé ensuite que les deux acteurs hexagonaux étaient «Air France» et «le groupe Dubreuil, au travers d'une filiale qui s'appelle French bee», qui «semble-t-il, sont capables de faire une proposition commune». «Je fonde l'espoir que le maximum d'emplois soient préservés et nous en prenons plutôt le chemin», a-t-il poursuivi. «On essaiera (...) d'éviter la liquidation, dans la mesure où cela fragiliserait le sort des salariés.» «J'espère qu'on arrivera à sauver 90% des emplois ou plus», a-t-il affirmé, assurant que «l'État est pleinement mobilisé, y compris sur les rapatriements» pour les touristes qui n'ont pu rentrer en raison de l'arrêt brutal de l'activité de la compagnie.

Le tribunal de commerce d'Evry examine lundi matin les offres de reprise d'Aigle Azur, confrontée à une impasse financière. En tout, 14 offres avaient vu le jour pour la compagnie aérienne qui avec 11 avions, a transporté 1,88 million de passagers l'an dernier - principalement vers l'Algérie, mais aussi le Liban, le Portugal, la Russie, le Brésil ou le Mali. Vendredi soir, le comité d'entreprise d'Aigle Azur avait pour sa part rendu un avis consultatif favorable à deux projets de reprise, a-t-on appris auprès du SNPL samedi: celui de Lionel Guérin (ex PDG de Hop!, filiale du groupe Air France) et celui de l'actionnaire minoritaire d'Aigle Azur, Gérard Houa. Le CE «s'est positionné en faveur des projets de redressement qui poursuivent l'activité Aigle Azur avec son personnel», a dit Loïc Philippot, vice-président du SNPL Aigle Azur, non élu au CE cité par l'AFP. L'entreprise emploie quelque 1.150 personnes, dont 800 en France et 350 en Algérie.

APS

ENERGIE:

Les prix du pétrole grimpent de plus de 10% après les attaques contre l'Arabie saoudite

Les cours du pétrole ont grimpé de 10%, lundi matin en Asie, deux jours après les attaques contre des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite qui ont entraîné une réduction de la moitié de sa production.

Vers 02H10 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en octobre, gagnait 5,38 dollars, soit 9,81% à 60,23 dollars, dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne, pour novembre, prenait lui 66,5 dollars, soit 11,04% à 66,87 dollars.

Les rebelles yéménites Houthis, soutenus par l'Iran et qui font face

depuis cinq ans à une coalition militaire menée par Riyad, ont revendiqué ces attaques contre les installations du géant public Aramco.

Elles ont provoqué une réduction brutale de production de 5,7 millions de barils par jour, soit environ 6% de l'approvisionnement mondial. Lundi, le Brent a brièvement gagné jusqu'à près de 20%, tandis que le WTI a gagné jusqu'à 15%. Les États-Unis se sont déclarés dimanche «prêts à riposter» aux attaques de drones.

Le président américain Donald Trump a également annoncé dimanche avoir autorisé l'utilisation de réserves stratégiques américaines de pétrole si besoin, pour compenser

la baisse de production de l'Arabie saoudite. Samedi, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo avait affirmé qu'il n'y avait aucune preuve que cette «attaque sans précédent contre l'approvisionnement énergétique mondial» soit venue du Yémen, accusant l'Iran d'être à l'origine de l'attaque et assurant que les États-Unis allaient œuvrer pour assurer l'approvisionnement des marchés.

Téhéran a jugé ces accusations «insensées» et «incompréhensibles», par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abbas Moussavi, qui a laissé entendre qu'elles avaient pour but de justifier «des actions futures» contre l'Iran.

FLAMBÉE DU PÉTROLE:

Les prix à la pompe vont augmenter en France «assez rapidement»

La flambée des cours du pétrole à la suite de l'attaque d'installations saoudiennes est un événement «considérable» qui se traduira «assez rapidement» par une hausse de l'ordre de 5 centimes à la pompe en France, ont prévenu lundi les professionnels du secteur.

«On peut s'attendre assez rapidement à une augmentation de l'ordre de 4 ou 5 centimes» parce que «les grandes sociétés répercutent au jour le jour l'évolution des prix sur le marché de Rotterdam sur

l'essence et le gazole», a déclaré à la presse Francis Duseux, président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP).

«Quand vous payez 1,50 euro sur un litre d'essence, vous avez à peu près 50 centimes de matières premières, de raffinage et de distribution», le reste étant constitué de taxes diverses, a-t-il rappelé.

C'est donc cette fraction d'environ un tiers du prix à la pompe qui suit l'augmentation des cours.

«Cinq centimes, à sup-

poser que ça reste à ce niveau, c'est tout à fait considérable.

C'est peut-être ce qu'il y a de plus inquiétant pour les Français», a souligné Francis Duseux.

Les cours du pétrole ont grimpé de 10% lundi matin, deux jours après des attaques contre des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite qui ont entraîné une réduction de moitié de sa production.

Elles ont provoqué une réduction brutale de production de 5,7 millions de barils par jour, soit environ

6% de l'approvisionnement mondial.

«C'est une attaque militaire frontale, surprenante, inattendue» qui représente un événement «tout à fait considérable» pour le secteur, a commenté M. Duseux.

Toutefois, la France est à l'abri d'une rupture d'approvisionnement, selon lui: «on a en France trois mois de stocks de réserve, c'est la loi qui nous oblige à posséder dans des stockages trois mois de la consommation de l'année précédente».

RÉGIONS:

Des habitants de différentes régions de la wilaya de Béjaia réclament une meilleure prise en charge de leur cadre de vie

Des groupes d'habitants de différentes régions de la wilaya de Béjaia ont déclenché dimanche des actions de protestation pour réclamer une meilleure prise en charge de leurs conditions et cadre de vie, a-t-on constaté.

Les protestataires qui ont procédé à la fermeture de routes, à l'instar de la RN.09, à hauteur du village de Hellouane, à la sortie ouest d'Ifri Ouzellaguen (à 70 km à l'ouest de Béjaia) paralysant la circulation automobile sur cet axe stratégique qui accueille plus de 35.000 véhicules par jour et qui conditionne tout le trafic se dirigeant vers Alger et inversement vers Béjaia et les wilayas orientales, notamment Jijel et Sétif, revendiquent, pour l'essentiel, l'accès au logement, la viabilisation des quartiers et l'amélioration de l'état des routes.

Les manifestants qui ont jonché la chaussée d'objets hétéroclites ont recouru à ce procédé, a indiqué à l'APS M. Lamara, un des représentants des manifestants, pour exiger l'accès à leurs nouvelles habitations «dont la construction peine à prendre fin malgré les promesses faites depuis 2017 de les attribuer avant le mois de septembre en cours», expliquant que «des listes d'attribution concernant 730 logements ont été validées par la commission de recours depuis 2014, mais à ce jour rien n'a été fait.

Et de plus les V.R.D ne sont pas encore achevés. Il n'y a ni eau, ni électricité, ni gaz. Autant dire que nous allons devoir patienter encore des mois».

Le président de l'APC, Rachid Beldjoudi, tout en déplorant ce procédé de fermeture de routes, se dit comprendre la réaction des bénéficiaires, imputant le retard à la Direction du logement.

«C'est un programme de 2012.

Et il peine encore à voir le jour», a-t-il regretté pour sa part.

La commune de Tala Hamza, à 10 km au Sud-est de Béjaia, a connu la même situation avec la fermeture de la RN.09 reliant Béjaia à Sétif. Les protestataires, essentiellement des jeunes, demandent de «libérer des investissements locaux», «créer de l'emploi» et «construire un stade de proximité». Pour le président d'APC, Nasse saouli, «cette situation, celle inhérente à l'emploi a été induite par le retrait à certains opérateurs de leur registre de commerce après une décision de suspension de toutes les activités érigées sur le périmètre de sécurité de la commune.

Celles-ci ayant été implanté non loin de l'aéroport, de l'université et d'autres infrastructures majeures ne pouvant s'accommoder avec leur mission.

La suspension des activités avoisinantes a induit des pertes de postes d'emploi», a-t-il expliqué.

A Akbou, 2ème plus grande ville de la wilaya (à 80 km à l'ouest de Béjaia), un groupe d'habitants a procédé à la fermeture de l'APC, et un rassemblement s'est formé devant l'hôpital de la ville pour réclamer une meilleure prise en charge de cette structure sanitaire qui «est très malade en raison de ces carences multiples qu'il s'agit d'équipements, de personnels (médical et paramédical) voire de commodités élémentaires, comme l'eau et l'électricité.

Basta», dira un des manifestants qui en appelle aux élus locaux (APC-APW) pour apporter leur soutien à l'amélioration de sa gestion. D'autres mouvements ont été signalés, notamment à Chemini (à 60 km au Nord-ouest de Béjaia) où les transporteurs locaux ont fait grève pour demander la réfection de la route reliant leur localité à celle de Sidi-Aich qui, de leur point de vue, a atteint «un état de dégradation avancée».

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TAMANRASSET: De nouvelles spécialités pédagogiques pour la rentrée 2019/2020

De nouvelles spécialités pédagogiques (LMD) ont été ouvertes au titre de la nouvelle saison universitaire 2019/2020 au centre universitaire Hadj Moussa Agh Akhamoukh de Tamanrasset, a-t-on appris dimanche des responsables de cette institution.

Il s'agit de l'ouverture des spécialités en informatique et langue amazighe en licence, et en psychopédagogie, génie-civil et en énergies renouvelables au profit des étudiants en graduation (master), a indiqué le recteur, Abdelghani Bouchoucha.

Il a indiqué également que la nomenclature des études supérieures du centre sera renforcée cette saison, par l'ouverture, après concours, de 30 postes doctorants dans différentes filières spécialisées.

Dans le but de renforcer les conditions d'acquisition et d'apprentissage scientifique et promouvoir la recherche scientifique, le centre a doté, cette saison, ses laboratoires de nouveaux équipements et supports pédagogiques en vue de développer le volet pratique, a ajouté le même responsable.

Cette structure universitaire a bénéficié, en prévision de la nouvelle rentrée universitaire, d'une série d'opérations dont l'aménagement des installations et pavillons, la rénovation des réseaux d'électrification, de l'éclairage public et la réhabilitation de certaines structures pédagogiques et administratives, selon la même source. Par souci de promouvoir



la recherche scientifique, le centre met à la disposition des étudiants une bibliothèque centrale riche de plus 15.000 titres, tous domaines confondus de la science et du savoir et est dotée d'une base de données permettant un accès fluide à la satisfaction des étudiants et des enseignants. Le centre uni-

versitaire de Tamanrasset a accueilli, au titre de la nouvelle rentrée, un effectif de près de 8.000 étudiants, dont 1.250 nouveaux inscrits répartis sur cinq (5) instituts assurant 24 spécialités d'enseignement en licence et 22 autres en master, encadrés par 208 enseignants, dont 10 nouvellement recrutés.

EL TARF: 2.600 nouveaux apprenants inscrits aux classes d'alphabétisation

Pas moins de 2.600 apprenants dont une majorité de femmes ont été inscrits, à ce jour, dans la wilaya d'El Tarf, pour bénéficier de cours d'alphabétisation à partir du début du mois d'octobre prochain, a indiqué dimanche, le directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Ces effectifs parmi lesquels figurent une trentaine d'hommes seulement, sont encadrés par un total de 145 enseignants, a ajouté Mahmoud Meslem, précisant que les apprenants sont répartis à travers les 24 communes de la wilaya d'El-Tarf.

Tout en se félicitant du «sursaut» enregistré dans la wilaya d'El Tarf, où le taux d'analphabétisme est passé de 23,04% en 2008 à 08,36% en 2019, M. Meslem a affirmé que ce résultat est le fruit d'«intenses efforts déployés par l'Etat depuis le lancement en 1998 de la stratégie nationale de lutte contre l'illettrisme». La même source



a, dans ce contexte, fait état de la campagne de sensibilisation qui sillonne, depuis une semaine, les 24 communes de cette wilaya frontalière pour inciter les personnes analphabètes à bénéficier des cours d'alphabétisation, dispensés à travers les écoles coraniques, les maisons de jeunes, les mosquées et les centres culturels, pour leur permettre de se libérer du poids de l'illettrisme.

Le même responsable a signalé, dans le même sillage, que cette campagne de sensi-

bilisation, ciblant les zones les plus reculées et enclavées de la wilaya en quête d'apprenants à sensibiliser par le biais du porte à porte, est encadrée et animée par des enseignants de l'ONAEA en coordination avec les représentants des mosquées et la société civile.

L'encadrement des apprenants est assuré par 382 enseignants dont 235 sont des contractuels, 235 autres sont recrutés par le biais de la formule DAIP et deux autres dans le cadre du bénévolat, a-

t-on, par ailleurs, soutenu de même source, en précisant que ces encadreurs ont bénéficié d'une formation adaptée à ce type d'enseignement.

L'année scolaire 2018/2019 a permis à 1.400 personnes dont 1.200 femmes d'obtenir des attestations d'enseignement de base leur permettant de poursuivre des études à distance ou de s'inscrire dans les centres de formation professionnelle ou de créer leurs propres entreprises, a noté la même source, soulignant l'impact de l'accompagnement des apprenants notamment ceux distingués à travers des classes d'excellence nouvellement créées à Dréan et Zitouna. L'accent a été également mis sur l'enseignement de personnes illettrées en langue tamazight, à travers deux classes ouvertes dans les communes de Ben M'Hidi et El Chatt. Un total de 68.761 personnes, sur les 80.781 recensées en 2008, ont pu se libérer du fléau de l'illettrisme, a conclu la même source.

CONSTANTINE: Plus de 400 nouveaux postes budgétaires attribués au secteur de l'éducation

Pas moins de 406 postes budgétaires ont été accordés au secteur de l'éducation dans la wilaya de Constantine au titre de la rentrée scolaire 2019-2020, a-t-on appris dimanche, auprès du directeur de l'éducation, Mohamed Bouhali.

Ces postes sont destinés à renforcer l'encadrement pédagogique et administratif, la prochaine rentrée scolaire, en vue de combler les insuffisances du personnel signalées dans les trois paliers scolaires, a précisé à l'APS, le même responsable.

Un total de 291 postes parmi le nom-

bre global concerne des enseignants tous cycles confondus dont 200 promus de l'Ecole nationale supérieure (ENS) et 91 autres relevant de la liste d'attente des concours organisés ces dernières années dans la wilaya, selon le même responsable.

Il a ajouté dans ce même contexte que le reste de ces postes est réparti sur 88 postes, réservés aux directeurs des écoles primaires tandis que 27 autres ont été consacrés au corps administratif.

M. Bouhali a estimé «suffisant» ce

nombre de poste pour assurer la couverture de l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya aussi bien en zones urbaines que celles rurales.

La rentrée scolaire a été marquée, dans la wilaya de Constantine, par la réception de trois (3) lycées, huit (8) collèges d'enseignement moyen et vingt (20) groupes scolaires, ce qui a porté le parc infrastructurel dans cette wilaya à 632 établissements dont 417 écoles primaires, 147 CEM et 68 lycées, a-t-on fait savoir.

INTEMPÉRIES À BLIDA: Coupures d'électricité et d'AEP à cause de pannes techniques

Les intempéries enregistrées samedi soir à Blida, à l'instar d'autres régions du pays, ont causé des pannes techniques à l'origine de coupures d'électricité et de perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) dans de nombreuses communes.

«Les vents forts ayant accompagné les averses de pluies ont causé la chute d'arbres et de branches sur les réseaux électriques», a indiqué à l'APS la chargée de la communication auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, Khadidja Bouda, citant ce fait à l'origine de pannes techniques ayant causé des coupures d'électricité au niveau de nombreux quartiers et agglomérations de la partie-Est de la région, notamment.

Les coupures sont enregistrées depuis la nuit d'hier samedi au niveau d'un nombre de quartiers de la commune de Larbaâ, au centre ville de Bouinane, Guerouaou, Hassainia et Oued Djer, a-t-elle précisé.

«Les équipes techniques de Sonelgaz sont intervenues sur place dès le signalement des pannes.

Elles sont actuellement à pied d'œuvre en vue de rétablir le courant dans les plus brefs délais», a assuré, par ailleurs, Mme.

Bouda, prévoyant un rétablissement «progressif de la situation dès cet après midi», a-t-elle affirmé.

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Blida a également enregistré des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) dues à l'arrêt de l'activité dans un nombre de stations de pompage et des eaux devenues troubles à cause des intempéries, a indiqué la chargée de la communication auprès de la structure, Souâd Boukeffa.

Les perturbations, enregistrées au niveau du centre ville de Blida et



de la partie-Est de la wilaya, ont été causées par l'arrêt de l'activité des collecteurs d'eau de Sidi El-Madani et de Sidi Lekbir, dont les eaux sont devenues troubles, a-t-elle signalé de même source, prévoyant un «retour à la normale de la situation, dès l'enregistrement d'une diminution de ce trouble».

La coupure d'électricité a également causé l'arrêt de l'activité de certains groupes électrogènes d'alimentation en eau potable du centre ville de Bouinane et nombre de quartiers à Chebli, Tabainete et Oued Djer, a indiqué la même responsable.

«L'AEP reprendra dès rétablissement du courant», a-t-elle souligné.

Toujours selon Mme. Boukeffa, des perturbations dans l'AEP ont été

aussi enregistrées à Ouled Aich (une commune à forte densité humaine) à cause de l'arrêt de la station de pompage (Mazafran Alger, vers Beni Tamou).

Elle a rassuré la population quant à un rétablissement de la «distribution de l'eau dès réparation de cette panne», a-t-elle assuré.

Les services de la protection civile de Blida avaient effectué, dans la nuit de samedi à dimanche, de nombreuses interventions pour le pompage des eaux pluviales au niveau des maisons inondées par les fortes précipitations enregistrées dans la wilaya, au moment où des unités de ce corps constitué poursuivent leurs sorties dans différentes zones de la wilaya menacées par le risque des inondations.

TIZI-OUZOU: Chute d'un véhicule dans le barrage de Taksebt, deux morts

Deux personnes ont perdu la vie et deux autres ont été blessés dans la chute d'un véhicule dimanche soir dans le barrage de Taksebt à Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la Protection civile.

L'accident est survenu sur la RN 30 longeant le barrage au niveau de la commune d'Ait Mahmoud (20 km au Sud-est de Tizi-Ouzou) vers 23h00 lorsque le véhicule à bord duquel se trouvaient 4 personnes a dérapé avant de terminer sa course aux abords du barrage.

Deux de ses occupants, âgés de 25 et 27 ans, sont morts sur le coup et deux autres ont été gravement blessés et transportés à l'hôpital de Tizi-Ouzou.

Une cinquième personne intervenue lors de l'opération de sauvetage, a été également blessée légèrement, a-t-on ajouté de même source.

BISKRA: 848 cas de leishmaniose cutanée recensés depuis le début de l'année

Au total 848 cas de leishmaniose cutanée ont été recensés dans la wilaya de Biskra depuis le début de l'année 2019, a indiqué dimanche le responsable du service de prévention de la direction locale de la Santé et de la population, Djamel Nadji.

«Le nombre de personnes ayant contracté cette maladie parasitaire, recensé par le service de prévention de la direction de la santé de Biskra, a connu une baisse significative en comparaison aux années précédentes», a précisé le même responsable à l'occasion du coup d'envoi d'une campagne de prévention contre la leishmaniose cutanée.

Pour étayer ses propos, ce responsable a rappelé qu'il y a de cela moins d'une décennie le chef-lieu de wilaya recensé à lui seul plus de 3000 cas/an avant de reculer jusqu'à 200 cas enregistrés en 2018.

Il par ailleurs souligné que la diminution du nombre de personnes touchées par cette infection à moins de 1481 cas en 2018 dans l'ensemble de la wilaya de Biskra est le fruit des multiples campagnes de prévention et de traitement des foyers de cette maladie affirmant que la mise en œuvre du programme d'éradication de la leishmaniose requiert les efforts conjugués des services sanitaires et des bureaux d'hygiène des communes.

Pour rappel, la leishmaniose cutanée est une infection cutanée provoquée par un parasite unicellulaire, transmis par des piqûres de d'insectes qui provoque généralement des plaies et autres boutons qui peuvent laisser des cicatrices sur la peau.

Une opération de lutte contre cette maladie est actuellement menée à travers les 33 communes de la wilaya afin d'éliminer les hôtes réservoirs du parasite et de traiter les endroits infectés.

TLEMEN: 107 accidents de la route dénombrés durant l'été 2019

Au moins 107 accidents de la route ayant fait 2 morts et 138 blessés ont été enregistrés par le service de l'ordre public de la sûreté de la wilaya de Tlemcen durant la saison estivale 2019, a-t-on relevé dimanche dans un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Les causes des accidents, a-t-on indiqué, sont liées au non respect du code de la route et à des facteurs liés à l'état du véhicule.

Durant la même période, il a été procédé au retrait de 1.259 permis de conduire pour diverses infractions.

Par ailleurs, 446 infractions liées à l'excès de vitesse signalées par les radars ont été relevées.

Le même service a procédé à la mise à la fourrière de 500 motos pour lutter contre les accidents de la route et les infractions liées à l'ordre public et aux règles de la circulation.

Les services de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont organisé 16 activités relatives à la sensibilisation liée à la sécurité routière durant la saison estivale en vue d'interpeller les conducteurs sur les dangers de la route.

APS

ALGER: Saisie de 10.000 comprimés psychotropes à Birtouta

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel de 4 individus, spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes, et saisi 10.000 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis et des armes blanches, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services.

L'affaire a été traitée par la brigade de la police judiciaire relevant de la

sûreté de la circonscription administrative de Birtouta et ce suite une information qui leur est parvenue selon laquelle un individu s'adonnerait au trafic de drogue de type cannabis ainsi que de psychotropes. Après une opération de filature à l'endroit où ledit suspect se livrait au trafic de ces substances, les services de sûreté l'ont arrêté en compagnie de deux autres individus qui s'apprê-

taient à acheter cette drogue, précise le communiqué.

Selon la même source, les éléments de sûreté ont saisi en possession du mis en cause une plaquette de drogue de 14,30 g. Après avoir délivré un mandat de perquisition de son domicile, ils ont saisi une autre quantité de 27,6 g et 20 comprimés psychotropes, alors que 1.320 autres comprimés ont été saisis au domicile d'un

deuxième suspect. Suite aux investigations et à la perquisition du domicile d'un troisième suspect, 8.660 autres comprimés et une quantité de cannabis ont été saisis, outre l'arrestation du frère du quatrième suspect.

Après finalisation des procédures légales en vigueur, le dossier des mis en cause a été déferé aux juridictions compétentes pour examen, ajoute la même source.

EL-OUED: 98 cas de brucellose humaine enregistrés depuis janvier 2019

Pas moins de 98 cas de fièvre aphteuse (brucellose) humaine ont été enregistrés depuis le début de l'année 2019 dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris jeudi de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Ces cas pathologiques ont été dépistés au niveau de plusieurs communes dont Benguecha (17cas), Debila (15), Sidi Aoun (13) et El-Oued avec huit (8) cas, représentant 67% des cas enregistrés dans la wilaya eu égard à leur vocation pastorale, notamment l'élevage caprin et bovin, a précisé le chef de service de la prévention à la DSPRH Kamel Dif.

Il a fait savoir que la plupart des cas de cette maladie ont été contractés suite à la consommation du lait



crû notamment durant la période printanière (mars, avril, et mai) marquée de la profusion du produit, ainsi que la commercialisation illi-

cite du lait cru, en plus de la non-vaccination du cheptel au titre des campagnes. Le même responsable a relevé que le nombre des cas malades est en baisse par rapport à l'année dernière où avaient été recensés 157 cas à travers la wilaya d'El-Oued, en raison, a-t-il expliqué, des mesures prises par les dispositifs du secteur portant dynamisation des campagnes de sensibilisation axées notamment sur l'ancrage de la culture préventive et le contrôle par les services de commerce des locaux commerciaux exposant le lait cru.

A noter qu'un arrêté a été, par souci de la protéger la santé du consommateur, émis par les autorités locales interdisant la commercialisation du lait cru non-traité.

BRÉSIL:

Arrestation d'un baron de la drogue lié à la 'Ndrangheta



La police brésilienne a arrêté dimanche dans une villa près de Rio de Janeiro un trafiquant de drogue considéré comme le responsable de l'envoi de cocaïne vers l'Europe pour le compte de la plus grande faction criminelle du pays.

André de Oliveira Macedo, dit André do Rap, «a été repéré dimanche matin dans une villa de luxe à Angra dos Reis», une cité balnéaire à 150 km de Rio, a annoncé le Secrétariat à la Sécurité de Sao Paulo, où a été menée l'enquête qui a conduit à son arrestation.

Un hélicoptère et un yacht de luxe ont été saisis par les policiers à proximité de la villa.

D'après les enquêteurs, André do Rap était un des principaux chefs du Premier Commando de la Capitale (PCC), une puissante faction criminelle née dans les prisons de Sao Paulo.

En lien étroit avec la mafia calabraise 'Ndrangheta, il supervisait l'envoi de cocaïne vers l'Europe via le Port de Santos, le plus important d'Amérique Latine. Les saisies de cocaïne ont pratiquement doublé au Brésil au premier semestre par rapport à la même période de l'année dernière, totalisant plus de 25 tonnes. En juillet, deux membres présumés de la 'Ndrangheta ont été arrêtés à proximité du port de Santos. D'après la police fédérale brésilienne, la mafia calabraise contrôlerait «40% du transport mondial de cocaïne, dont elle est le principal importateur vers l'Europe».

PAYS-BAS:

Une voiture fonce dans le public après une course d'autocross



Une voiture de course a foncé dans le public lors de la remise des prix après une compétition d'autocross aux Pays-Bas, faisant au moins quatre blessés, a rapporté dimanche la police, évoquant «une rixe qui aurait dégénéré». Le conducteur et la passagère du véhicule, une «voiture de course» selon la police, ont été arrêtés. Il s'agit d'un homme de 21 ans, originaire de Reuver, et d'une femme de 17 ans, originaire de Veghel, deux localités du sud du pays.

«Une voiture aurait foncé dans le public lors de la cérémonie de remise des prix d'une course d'autocross», à Leende, près d'Eindhoven (sud), a déclaré la police sur Twitter.

«Quatre personnes - deux hommes, une femme et un petit garçon - ont été transportées à l'hôpital. La nature de leurs blessures nous est inconnue», a-t-elle ajouté. Les secours ont également porté assistance à trois autres personnes. Selon un porte-parole de la police, la vie des blessés n'était pas en danger, a rapporté toutefois la télévision publique néerlandaise NOS. Une enquête a immédiatement été ouverte pour déterminer les motivations du conducteur et de sa passagère, mais selon la police, «la cause pourrait être une rixe qui a dégénéré avant l'incident».

Les deux personnes arrêtées devaient être entendues par les enquêteurs du service des accidents de la route, a indiqué la police.

FRANCE:

Décès d'un enfant de 10 ans, intoxiqué en 2011 par un steak haché

Un enfant «intoxiqué en 2011 en France par un steak haché» contaminé par la bactérie E.coli, est décédé samedi à l'âge de 10 ans, ont rapporté hier des médias, citant l'avocate du petit garçon et de sa famille.

«Nolan est décédé samedi matin des séquelles de son intoxication», a indiqué dimanche l'avocate, Florence Rault, citée par l'AFP.

«(.) il n'a pas arrêté de souffrir un seul instant: les membres qui se déforment, les os qui se cassent, il a dû subir différentes interventions chirurgicales, il ne pouvait plus manger, déglutir, parler, se mouvoir car il n'avait plus de coordination», a-t-elle détaillé.

En juin 2011, dans le nord de la France, une quinzaine d'enfants avaient développé, après avoir mangé des steaks hachés achetés chez la marque de hard-discount Lidl, des syndromes hémolytiques et urémiques qui ont laissé d'importantes séquelles. Resté paralysé et handicapé mental, Nolan, qui avait alors un peu moins de 2 ans, était le plus gravement atteint. Il est le seul à être décédé.

Atteint de diabète, «il était alimenté par sonde» avec «des prises de médicaments plusieurs fois par jour, des séjours réguliers à l'hôpital», a ajouté l'avocate. «Son corps a fini par lâcher», «conséquence de toutes ces pathologies qui n'ont fait que s'aggraver et qui ont complètement détérioré» son état de santé.

Février dernier, le gérant du fournisseur de Lidl mis en cause dans ce scandale alimentaire, Guy Lamorlette,



78 ans, avait été condamné en France en appel à trois ans de prison, dont deux ferme, et 50.000 euros d'amende.

Après sa condamnation en appel, l'avocat de M. Lamorlette avait indiqué envisager très sérieusement de déposer un pourvoi en cassation.

Mme Rault a dit espérer qu'après ce décès il y renonce. «Les parents de Nolan espèrent qu'ils vont arriver un jour à avoir droit à de la décence et de la compassion» et que M. Lamorlette

«va enfin faire face à ses responsabilités», a-t-elle déclaré.

Il «n'a pas payé de dommages et intérêts» à la famille de Nolan pour l'instant, a déploré l'avocate, ajoutant que «les parents de Nolan sont dans le plus grand désespoir et le plus grand dénuement». «Ils s'étaient beaucoup endettés pour subvenir aux besoins de Nolan et n'ont pas de quoi faire face aux frais d'obsèques», a-t-elle souligné.

ESPAGNE:

Un Néerlandais porté disparu après les inondations

Les services d'urgence espagnols recherchaient activement hier un Néerlandais de 66 ans, porté disparu après les inondations qui ont fait six morts dans le sud-est du pays, a indiqué la Garde civile.

Les recherches ont débuté dimanche après-midi quand «un témoin a avverti qu'il avait vu un corps englouti par les eaux dans un canal à Dolores», une commune de la province d'Alicante (sud-est), a expliqué un porte-parole de la Garde civile, citée par des médias. Le courant étant très fort, le corps pourrait avoir été emporté très loin, ce qui oblige à mener les recherches à plusieurs kilomètres à la ronde, selon la porte-parole. Les violentes inondations ont fait au moins six



morts ces derniers jours. Depuis mercredi, les pluies torrentielles ont affecté plusieurs régions, en particulier celles de Valence, de Murcie (sud-est), de Castille-la-Manche (centre) et d'Andalousie (sud). Des

villages entiers ont été envahis par les eaux, des routes coupées, des aéroports temporairement fermés, et des milliers de personnes évacuées.

Le gouvernement espagnol a envoyé sur place plus

de 1.300 militaires qui, dimanche, avaient porté secours à 710 personnes isolées. Le chef du gouvernement socialiste espagnol Pedro Sanchez s'est rendu lundi dans deux communes affectées, en Andalousie et Castille-la-Manche, après avoir effectué une première visite samedi dans une zone fortement touchée. Seules certaines provinces du centre restaient placées en alerte «pluies intenses» lundi, dans les régions de la Rioja, d'Aragon, de Castille-la-Manche et de Castille-et-Leon, ainsi que des zones de Galice (ouest), selon le service de météorologie nationale. Treize personnes avaient péri l'année dernière sur l'île de Majorque en raison de pluies torrentielles accompagnées, là aussi, d'inondations et de crues.

ETATS-UNIS - BAHAMAS:

La tempête Humberto se renforce mais s'éloigne des Bahamas et des Etats-Unis

La tempête tropicale Humberto se renforçait dimanche et devait se transformer en ouragan dans la soirée, mais elle se trouvera alors très au large des côtes des Bahamas et des Etats-Unis, selon le Centre national des ouragans (NHC) américain.

A 15H00 GMT, Humberto se trouvait à 290 kilomètres d'Abaco dévasté par le passage de l'ouragan Dorian il y a deux semaines, et à 270 kilomètres de Cap Canaveral en Floride.

Ses vents soufflaient à environ 100 kilomètres par heure, mais devaient gagner en puissance dans la journée

pour atteindre un maximum de l'ordre de 260 km/h.

La tempête «devrait se transformer en ouragan d'ici à cette nuit», prédit le NHC, en mettant en garde les nageurs contre le risque de courants forts sur les côtes du sud-est des Etats-Unis.

En revanche, Humberto ne devrait pas occasionner de dégâts dans les terres. Lundi, il devrait faire «un virage sec vers le nord-est», s'éloignant encore plus des côtes, prévoit le NHC. Samedi, la tempête a léché le nord des Bahamas sans charrier de pluies torrentielles. Les habitants des Bahamas

s'étaient préparés avec appréhension à son passage, 14 jours après l'ouragan Dorian qui, avec ses vents à 295 km/h, a fait au moins 52 morts dans le nord-ouest de l'archipel.

Ce bilan pourrait encore s'alourdir.

Vendredi, les autorités locales cherchaient toujours à localiser 1.300 disparus.

Plus de 7.000 habitants des îles d'Abaco et de Grand Bahama ont perdu leur logement à cause de Dorian et quelque 2.000 restent hébergés dans des refuges.

INDE/NAUFRAGE D'UN BATEAU DE TOURISME: Recherche en cours de 39 disparus

Les secouristes indiens recherchaient hier 39 personnes toujours portées disparues depuis le naufrage la veille d'un bateau de tourisme sur un fleuve en crue du sud-est de l'Inde, ayant fait au moins 12 morts, rapportent des médias.

L'embarcation, qui a chaviré sur le fleuve Godavari dans l'Etat d'Andhra Pradesh, transportait 73 personnes vers un populaire lieu de pique-nique.

Vingt-six ont été secourues et huit corps ont été récupérés pour le moment, a indiqué dans la matinée, un responsable de la police locale, Adnan Asmi, cité par des médias.

Les opérations de recherches mobilisent près de 300 personnes à bord de bateaux et d'un hélicoptère, dont des soldats de la marine indienne et des membres de la Force nationale de gestion des catastrophes.

Selon la presse locale, une équipe spéciale de plongeurs dotés de sonars doit arriver sur place dans la journée pour se joindre aux opérations.

D'après un ministre de l'Andhra Pradesh cité par le quotidien Times of India, le bateau n'avait pas de licence ou d'autorisation pour transporter des touristes alors que le



fleuve est en crue du fait de la mousson. La semaine dernière, une dizaine de personnes ont péri dans la ville de Bhopal (centre de l'Inde)

lorsque deux embarcations ont chaviré au cours d'une cérémonie de plongée dans les flots de Ganesh, une divinité hindoue.

INTEMPÉRIES EN NORVÈGE: Des maisons isolées et une centaine de moutons emportés par une rivière en crue

Quelque 25 maisons ont été isolées à la suite de fortes précipitations, et une centaine de moutons ont été emportés par une rivière en crue dans le centre de la Norvège, ont annoncé hier la police norvégienne et des médias locaux.

Quelque 25 maisons et une maison de retraite ont été isolées par la montée des eaux dans la région, a rapporté la radio publique NRK.

Aucune victime humaine n'a jusqu'à présent été signalée.

Toute fois, les pompiers et la police «tentent



actuellement de sauver des moutons coincés entre l'eau et la terre

ferme», a indiqué la police régionale de Møre et Romsdal sur Twitter,

ajoutant qu'il a été signalé à ce stade, «que plus de 100 moutons ont été emportés par les eaux» de la rivière Surna.

Les éleveurs ont exprimé leur désarroi.

«Il y a beaucoup de moutons qui flottent inanimés sur la rivière», a déclaré Harald Kragnes, cité par le journal Verdens Gang (VG).

Il pense avoir lui-même perdu une cinquantaine de bêtes.

Ces incidents font suite à de fortes précipitations sur la côte ouest de la Norvège au cours du weekend.

ZIMBABWE: Disparition d'un médecin syndicaliste

Le président du syndicat des médecins hospitaliers (ZHDA) du Zimbabwe a disparu, a rapporté dimanche son organisation, qui accuse les forces de sécurité de l'avoir «enlevé» pour être à l'origine d'un arrêt de travail qui paralyse le secteur de la santé.

La ZHDA a indiqué qu'elle n'avait plus de nouvelles du Dr Peter Magombeyi depuis une note lapidaire, samedi soir, sur sa messagerie WhatsApp annonçant qu'il avait été

«kidnappé par trois hommes».

«La ZHDA est choquée et s'inquiète (...) le Dr Magombeyi a été enlevé par trois hommes que nous soupçonnons d'être des agents de la sécurité d'Etat», a-t-elle ajouté, précisant que son dirigeant avait reçu récemment des «menaces anonymes». Des centaines de médecins du secteur hospitalier du pays ont entamé une grève au début du mois pour exiger que leurs salaires, payés en devise locale, soient calculés en

fonction de la valeur du dollar américain pour éviter la chute de leur pouvoir d'achat. Le Zimbabwe est englué depuis près de vingt ans dans une grave crise économique.

L'association des avocats pour les droits de l'Homme (ZHRL) a rappelé dimanche «le droit des médecins à mener des actions collectives (...) pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail» et exigé «la libération sans délai» du Dr Magombeyi.

OUGANDA: 8 mort et des blessés dans un accident sur une autoroute

Huit personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans un accident de la route survenu dimanche sur l'autoroute Iganga-Bugiri en Ouganda, rapporte l'Ouganda Daily Monitor, citant des sources policières. Le conducteur d'un semi-remorque aurait perdu le contrôle de son véhicule avant de percuter un autocar, selon les premiers éléments de l'enquête de la police qui précise que trois personnes, dont le conducteur et son assistant, ont été tués sur place alors que cinq autres ont rendu l'âme sur leur chemin à l'hôpital de Bugiri. Les autres passagers blessés ont été conduits dans différents hôpitaux du pays, notamment à Bugiri, Iganga et au centre médical Fast Line à Bugiri.



COLOMBIE: 7 morts dans le crash d'un petit avion dans le sud-ouest



Au moins sept personnes ont été tuées et trois autres blessées dans le crash d'un petit avion dimanche sur un quartier de la ville colombienne de Popayan (sud-est), ont annoncé les pompiers.

«Neuf personnes étaient à bord de l'avion, sept sont mortes et deux autres sont gravement blessées», a déclaré à la presse le commandant des pompiers de Popayan, Juan Carlos Gañan.

Le troisième blessé est «un enfant du quartier» où l'appareil s'est écrasé, a-t-il ajouté.

Les autorités, qui tentent de maîtriser une fuite de carburant sur l'appareil, recherchent sur place d'autres éventuelles victimes.

L'avion, qui appartient à la compagnie privée Transpacífico, s'est écrasé dans le quartier populaire de Junin vers 14H11 locales (19H11 GMT). «quelques minutes après» avoir décollé de l'aéroport Guillermo León Valencia de Popayan, a indiqué l'Aviation civile dans un communiqué. «A ce stade, on ne connaît pas les causes de l'accident, des enquêteurs sont sur place pour en éclaircir les causes», a ajouté l'Aviation civile.

ENVIRONNEMENT: Singapour fait face à la pire pollution de l'air depuis trois ans



Singapour fait face à la pire pollution de l'air depuis trois ans, le smog des incendies de forêt qui ravagent Sumatra en Indonésie a rendu la qualité de l'air dans la cité Etat préjudiciable à la santé humaine. C'est la première fois depuis trois ans que la qualité de l'air de la cité-Etat est inférieure au niveau de sécurité. L'Agence nationale de l'environnement (NEA) de Singapour a indiqué que l'indice de normes de pollution (PSI) du pays a atteint 108 dimanche, alors qu'il est considéré malsain s'il est à 100.

L'AEN a prévenu que la situation va se prolonger pendant les prochains jours, donnant un certain nombre de mesures préventives aux habitants, telles que le port de masques lors de leurs sorties. En 2015, le taux du PSI avait dépassé les 300, contraignant le gouvernement à ordonner la fermeture des écoles.

L'Indonésie connaît les pires incendies de forêt des deux dernières décennies qui impactent également de nombreux pays d'Asie du Sud-Est, notamment Singapour, la Malaisie et la Thaïlande.

ANTIOXYDANTS : CERTAINS ALIMENTS EN CONTIENDRAIENT PLUS QUE PRÉVU

Les propriétés antioxydantes de certains aliments auraient été jusqu'à présent sous-estimées, selon certains chercheurs espagnols. Si l'on en croit leur nouvelle méthode de calcul, elles seraient 10 fois supérieures à ce que l'on pensait jusqu'à aujourd'hui.

Les chercheurs de l'Université de Grenade (Espagne) ont mis en place une nouvelle méthode de calcul pour mesurer l'activité antioxydante des aliments : la Réponse Antioxydante Globale (GAR en anglais). Cette mesure qui simule in vitro la digestion gastro-intestinale, prend en compte les aliments dans leur intégralité.

«Le problème est que l'activité antioxydante de la fraction solide (les fibres) n'est pas mesurée, parce qu'on part du principe qu'elle n'est pas bénéfique, explique José Ángel Rufián-Henares, chercheur au département de Nutrition de l'Université de Grenade et auteur de cette étude. «Cependant, cette fraction insoluble arrive dans le gros intestin, et la flore intestinale peut aussi la faire fermenter pour en extraire encore plus de substance antioxydante. Nous pouvons l'évaluer grâce à notre nouvelle méthodologie», affirme le chercheur.

Grâce à cette nouvelle méthode de calcul, les scientifiques ont pu analyser des jus d'orange, de mandarine, de citron et de pamplemousse (naturels et en bouteilles). Les chercheurs ont constaté que 70% de l'ac-



tivité antioxydante se trouvait dans la fraction solide (les fibres) des fruits et légumes.

«L'activité antioxydante est, en moyenne, dix fois plus forte que ce que tout le monde pensait jusqu'à ce jour, et pas seulement pour les jus, mais aussi pour d'autres types d'aliments analysés avec cette méthodologie», conclut le professeur Rufián-Henares.

Les antioxydants sont des vitamines (A, C, E), des minéraux (sélénium, zinc), des caroténoïdes (lycopène, bêta-carotène...) ou des polyphénols (plus de 5 000 variétés), présents dans certains aliments. Ils sont essentiels pour la santé. Ils s'opposent aux oxydants ou radicaux libres. Ils permettent de lutter contre le vieillissement des cellules, de renforcer l'immunité et de lutter contre les maladies cardio-vasculaires et certains cancers.

Pour couvrir l'ensemble de nos besoins en antioxydants, il est essentiel de varier notre alimentation et de consommer des légumes verts (riches en lutéine et de chlorophylle), des fruits oranges (riches en bêta-carotène), et des fruits rouges riches en lycé-

UN PETIT-DÉJEUNER RICHE EN PROTÉINES PERMET AU CERVEAU DE CONTRÔLER LA FAIM

Prendre un petit-déjeuner riche en protéines permet de limiter les envies de sucres et de gras au cours de la journée, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Nutrition Journal*.

Le petit-déjeuner serait un repas essentiel pour réguler la faim, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Le sauter réduit la quantité de dopamine, l'hormone produite par le cerveau qui sert à contrôler la faim, donc à limiter les grignotages.

Le petit-déjeuner est un repas souvent au cœur des débats nutritionnels. Les études s'enchaînent sur le sujet qu'affirment et infirment qu'il est essentiel de le prendre pour limiter la prise de poids. Cette nouvelle enquête révèle, elle, que ce repas joue un rôle primordial dans le bon fonctionnement de la libération de la dopamine, l'hormone qui régule la faim.

Les chercheurs de l'Université du Missouri ont réalisé une étude sur des jeunes femmes âgées de 19 ans pour comprendre et analyser les comportements alimentaires et la tendance à se suralimenter en aliments sucrés et riches en matières grasses. Ils ont calculé le niveau de dopamine des participants en mesurant l'acide homovanillique (HVA), le principal composant de la dopamine et comparé ce taux avec la prise de petit-déjeuner ou pas. Prendre un petit-déjeuner équilibré, riche en protéines et de bonne qualité nutritionnelle est important, car cela permet de limiter les envies de sucres au cours de la journée, donc de réduire les grignotages.

«Notre recherche a montré ce que les personnes ressentent une baisse spectaculaire de fringales pour des aliments sucrés et gras quand elles prennent un petit-déjeuner», explique Heather Leidy, professeur spécialisé dans la régulation de l'appétit à l'Université du Missouri et co-auteur de l'étude. «Le petit-déjeuner produit cet effet, quand il est riche en protéines. En revanche, quand le repas est sauté, les petits creux se multiplient au cours de la journée».

Mieux répartir les protéines au cours des repas

«Les Américains, comme les Français consomment suffisamment de protéines, mais finalement trop peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner» explique Heather Leidy. Alors que «pour mieux gérer sa faim et contrôler son poids il est préférable de rééquilibrer sa consommation de protéines au cours des repas et de les assimiler pendant le petit-déjeuner.» rappelle-t-elle.



L'AIL, UNE ARME REPOUSSANTE CONTRE LES BACTÉRIES

La soupe blanche n'est pas utile que pour rehausser les plats. Elle présente des atouts santé et jouerait un rôle antibactérien. Une discussion avec quelqu'un qui vient de manger de l'ail peut rapidement tourner court. Si l'ail est un frais potentiel à la communication humaine, elle l'est aussi pour les bactéries. Tim Holm Jakobsen, chercheur à la faculté de médecine de Copenhague a mené l'enquête. Il a découvert qu'une substance présente dans l'ail, l'ajoène, serait capable de détruire les bactéries virulentes. Dans son expérience la bactérie analysée a été la *Pseudomonas aeruginosa*, une bactérie pathogène responsable de 11 % des infections nosocomiales.

«Nous savions que l'ail renfermait un composé susceptible de neutraliser des bactéries résistantes en paralysant leur système de

communication», explique Tim Holm Jakobsen, cité par le site RadOrbit. «Dans mon mémoire, je démontre que l'ajoène empêche les bactéries en question de sécréter la toxine qui détruit les globules blancs».

«Les globules blancs sont indispensables parce qu'ils jouent un rôle crucial dans le système immunitaire, pas seulement pour éloigner les infections mais aussi pour éliminer les bactéries», ajoute l'auteur. L'ajoène soutient et améliore les traitements conventionnels sous antibiotiques, selon le chercheur qui a pu le constater sur des souris et des biofilms (rassemblement de micro-organismes sur une même surface).

Pour être véritablement efficace, l'ajoène doit être combiné aux antibiotiques. Il permettrait alors d'éradiquer plus de 90 % de bactéries. L'ajoène pourrait donc susciter l'intérêt des

chercheurs au moment où l'on s'alarme de la résistance accrue des bactéries aux antibiotiques. Compte tenu de la faible concentration d'ajoène par gousses d'ail, il ne sert à rien de se faire une cure d'ail en espérant doper son système immunitaire : «L'ajoène est présent en si faibles quantités dans l'ail qu'il faudrait en consommer 55 gousses par jour pour observer l'effet désiré, tempère Tim Holm Jakobsen. Nous espérons que l'industrie pharmaceutique s'y intéressera et produira de l'ajoène à grande échelle.» Consollez-vous, l'ail reste tout de même intéressant à mettre dans l'assiette. Il possède de multiples atouts santé (antiseptique, anti-hypertenseur, désinfectant intestinal) et, plus surprenant, des vertus beauté (contre les verrues, l'acné, pour la beauté des cheveux et des ongles).

5 BONNES RAISONS DE MANGER DES PÊCHES

La pêche pour manger léger
Pauvre en calories (40 pour 100 grammes) et contenant peu de sucres (9 grammes pour 100 grammes), la pêche se déguste en en-cas léger, fait un dessert équilibré et s'intègre à de nombreuses recettes pour terminer le repas tout en légèreté.

La pêche pour avoir la pêche
Une pêche fournit 8 à 10 mg de vitamine C, soit environ 10 à 12% de l'apport quotidien conseillé. Plus les pêches sont rouges-orangées plus elles contiennent de flavonoïdes qui améliorent l'action de la vitamine C. Cette vitamine nous défend des infections virales et bactériennes, elle aide à assimiler le fer et a un fort pouvoir antioxydant.

La pêche pour s'hydrater et se reminéraliser
Composée à 87% d'eau, la pêche permet de se rehydrater le corps et d'éliminer les toxines. L'eau est essentiel pour le bon fonctionnement de la circulation du sang et de l'activité cérébrale. En effet, le sang est constitué à 95% d'eau. Et c'est l'eau qui véhicule les nutriments jusqu'aux cellules de notre organisme et un élimine les déchets. Les tissus cellulaires de votre cerveau sont composés de 85% d'eau, votre cerveau n'est pas bien hydraté, votre cerveau peut être le premier à en ressentir les effets, comme le mal de tête, un manque de concentration et une réduction de votre faculté de mémorisation à court terme. La pêche permet aussi la reminéralisation de l'organisme car elle contient du potassium, du magnésium, du phosphore et du fer.

La pêche pour mieux digérer
Riche en fibres solubles, la pêche facilite la digestion. Mais, en plus de prévenir la constipation et de diminuer le risque de cancer du côlon, les aliments riches en fibres, principalement en fibres solubles, contribuent à la prévention des maladies cardiovasculaires et à un meilleur contrôle du diabète de type 2 et de l'appétit. En effet, les fibres captent le cholestérol et les toxines. Elles sont donc essentielles pour nettoyer le corps. Et, comme elles se gorgent d'eau dès qu'elles sont dans l'estomac, elles agissent comme des coupes-faim. Pour un consommateur plus, mangez la peau (nettoyée) des pêches car elles en contiennent beaucoup. Découvrez nos recette salées aux pêches.

La pêche pour une peau de pêche
L'extrait de pêche est utilisé en cosmétique, car il est reconnu pour ses vertus adoucissantes et revitalisantes. En effet, ses nombreuses vitamines (A et proVitamine A, B, C et E) lui donnent un pouvoir régénérant et protecteur qui renforce la résistance et la tonicité de la peau. Vous ne savez pas que le Programme National Nutrition Santé (PNNS) recommande de consommer 3 portions (80grammes) de fruits ou légumes. Profitez de l'été pour faire le plein de saveurs et de bons nutriments.

L'ÉCORCE DE PIN MARITIME UN EXCEPTIONNEL ANTI-ÂGE DU VISAGE

Encore peu connu, l'extrait de pin maritime possède des propriétés antioxydantes puissantes pour lutter contre le vieillissement cutané. Idéal pour agir en prévention sur les rides, le relâchement mais aussi l'éclat de la peau.

Dans le pin maritime des Landes, rien ne se perd, tout est utilisé ! Après la coupe du bois pour l'ameublement et la papeterie, l'écorce considérée comme un sous-produit est récupérée. Elle contient en effet un ingrédient exceptionnel, qui combine des polyphénols, antioxydants, anti-inflammatoires et anti-âge.

L'histoire commence en 1534, quand le navigateur Jacques Cartier débarque en Amérique du Nord. Malade du scorbut, il est soigné par des indigènes, avec des décoctions d'écorce de pin maritime. Quelques siècles plus tard, le Pr Jacques Masquelier, à l'université de Bordeaux, découvre et brevète le principe actif appelé Pycnogénoïl, un extrait composé d'antioxydants (procyanidines et bioflavonoïdes), d'acides de fruits et d'acides organiques.

Racheté par un laboratoire pharmaceutique (Horphag), plus d'une centaine d'études cliniques et autant de publications ont prouvé l'efficacité de cette molécule : par voie orale, pour le système immunitaire, la santé du cœur, la diminution des douleurs articulaires, l'amélioration de la vision et de la circulation sanguine et la beauté de la peau. Les autres polyphénols (antioxydants) issus de l'écorce de pin sont également exploités sous le terme générique d'OPC (oligo-proanthocyanidines). La marque Ixli, implantée dans le Sud-Ouest, exploite elle aussi les bénéfices de cet OPC. Ces actifs sont très puissants et leur champ d'action est large.

Le pin maritime doit être âgé de 30 à 50 ans pour être exploité. Les molécules intéressantes se situent dans l'écorce, à quelques centimètres de la couche externe. Les morceaux sont broyés progressivement, puis mis en



contact avec un alcool naturel afin de récupérer les molécules.

Il prévient l'apparition des rides

Tous les polyphénols de pin sont de puissants antioxydants capables de neutraliser les radicaux libres de l'oxygène et de régénérer la vitamine C. Pris en complément alimentaire, le Pycnogénoïl est 50 fois plus puissant que la vitamine E et 20 fois plus que la vitamine C. L'OPC de pin d'Ixli, lui, est 30 fois plus puissant que la vitamine C et 4 fois plus que la vitamine E en application locale. Appliqué sur la peau, il agit rapidement sur l'éclat et a une action préventive à long terme sur les rides et le relâchement.

Les différents polyphénols de pin agissent avec l'hydroxyproline, un acide aminé présent exclusivement dans la collagène et l'élastine. Ils stimulent la synthèse de

différents collagènes et d'élastine, et empêchent aussi la dégradation du collagène. Ils permettent ainsi d'agir directement sur les rides, la fermeté et l'élasticité de la peau. De plus, le Pycnogénoïl augmente le taux d'acide hyaluronique dans la peau, ce qui favorise l'hydratation, et lui redonne sa souplesse.

Il agit sur l'éclat et contre les taches

De plus, plusieurs types de polyphénols de pin inhibent la formation des taches et les atténuent. Ils agissent ainsi sur l'homogénéité du teint. Le Pycnogénoïl, notamment, stimule la microcirculation cutanée, assurant un meilleur approvisionnement en oxygène et en nutriments, ainsi qu'une amélioration de l'hydratation de la peau et de l'élimination des déchets. Il renforce aussi les parois des capillaires sanguins. Ce bénéfice, couplé aux ac-

Il apaise les coups de soleil et l'acné

Pris sous forme de complément alimentaire ou appliqué sur la peau, le Pycnogénoïl a aussi la spécificité de réduire l'inflammation due à l'exposition aux rayons UV. En prévention, il protège contre les coups de soleil et, curatif, diminue les réactions inflammatoires liées au coup de soleil, grâce aux procyanidines (des tanins riches en antioxydants) qu'il contient. Du fait de cette action anti-inflammatoire, il est aussi efficace dans le traitement de l'acné et possède une activité antimicrobienne.

Merci à Sébastien Bornet, directeur marketing monde des laboratoires Horphag et à Cécile Brun, directrice de la communication scientifique d'Ixli.

LE LIN : NOUVELLE JEUNESSE AU RAYON BEAUTÉ

Enfouis au cœur des graines et des fleurs, les actifs de cette belle plante nourrissent désormais les peaux asséchées. Et pas seulement, car les cheveux aussi peuvent en profiter !

Quand on pense au lin, on pense au tissu... Pas étonnant, car depuis l'Égypte ancienne, ces fibres servent à confectionner des vêtements. Dans la bible, on retrouve même de nombreuses références à cette matière. À la fin du XIX^e siècle, le coton fait son apparition et... détrône le lin. Mais cette petite fleur bleue a bien d'autres utilités. Avec les graines de ses fruits, on fabrique une farine utilisée en pharmacie pour réaliser des cataplasmes. On en extrait aussi une huile qui permet, entre



autres, de protéger et de renforcer le bois. En cosmétique, on retrouve principalement des extraits de graines de lin dans des soins adoucissants, hydratants ou

reconstituants, choisis pour ses propriétés fillogènes. Ainsi, « la fleur de lin, qui n'a pourtant pas de parfum particulier, est souvent présente dans des gels douche, afin d'apporter une caution de douceur aux produits », analyse Bernard Fabre, phytochimiste, responsable du laboratoire des produits végétaux pour Klorane.

En hiver, une solution anti-tiraillement

Les graines de lin sont riches en polyolsides (des sucres complexes) qui ont la particularité de retenir l'eau dans la peau et en muclages, des molécules un peu épaisses qui restent en surface pour colmater les brèches de l'épi-

derme. L'huile extraite de ces graines se polymérise au contact de l'air.

« L'huile durcit et forme un film protecteur en surface », précise Bernard Fabre. Cette couche recouvre les trous de la couche cornée fragilisée, qui retrouve son imperméabilité et freine ainsi la déshydratation. « Elle laisse une enveloppe soyeuse avec un toucher particulièrement doux et agréable sur l'épiderme », poursuit le spécialiste. En reconstituant la barrière hydrolipidique, le lin apaise en même temps les sensations d'irritation et d'inconfort. Emollient, il assouplit les tissus et soulage les tiraillements dus à une réaction inflammatoire.

CEDEAO-SAHEL: Le G5 Sahel reçoit le soutien de pays européens dans la lutte contre le terrorisme

Les représentants de plusieurs pays européens ont réaffirmé leur engagement aux pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, ont rapporté hier des médias locaux.

«Nous avons passé en revue la situation sécuritaire de la région telle qu'elle est maintenant, et j'ai réitéré l'appui de l'Union européenne au Burkina Faso et au G5 Sahel dans le processus qui est en marche actuellement», a déclaré l'envoyé spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Angel Losada, qui a été reçu en audience par le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, qui est aussi président en exercice du G5 Sahel.

De son côté, l'envoyé spécial de l'Allemagne pour le Sahel, Gordon Kricke, a indiqué qu'il a parlé avec le président Kaboré du partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel et du sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la sécurité.

Le président Kaboré a, en outre, reçu l'envoyé spécial de la France pour le Sahel, Christophe Bigot pour qui, le sommet de Ouagadougou marque une étape importante de la solidarité régionale envers les pays qui sont «très durement affectés par le terrorisme», selon la présidence du Burkina Faso.

Samedi, plusieurs Chefs d'Etats et de gouvernements africains ont participé à un sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le terrorisme à Ouagadougou.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont décidé de contribuer financièrement et de manière urgente aux efforts communautaires de lutte contre le terrorisme.

Ils ont décidé de mobiliser un milliard de dollars américains, en invitant le Tchad et la Mauritanie à se joindre aux initiatives de financement de la CEDEAO en vue d'actions opérationnelles conjointes, a souligné un communiqué final de cette conférence.

Sur la base des décisions prises lors de cette session extraordinaire, la Conférence a instruit le président de la Commission de la CEDEAO à finaliser, dans les meilleurs délais, le Plan d'actions prioritaires 2020-2024 pour éradiquer le terrorisme dans la région, lequel servira d'outil de mobilisation des ressources financières nécessaires.

CAMEROUN: 5 militaires tués dans une attaque de Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Cinq militaires camerounais ont été tués dans une attaque de Boko Haram survenue dans la nuit de samedi à dimanche dans l'Extrême-Nord du pays, a rapporté dimanche la presse locale.

L'incursion qui s'est produite à Soueram, petite localité frontalière à proximité du lac Tchad, a été confirmée par des sources sécuritaires, citées par des médias, faisant également état de huit soldats blessés. Le bilan du côté des terroristes restait inconnu. Cette attaque intervient deux jours après l'assassinat de deux civils par le groupe terroriste à Kerawa, dans l'Extrême-Nord. Jeudi, l'armée camerounaise a annoncé l'arrestation d'une vingtaine d'informateurs et de facilitateurs de Boko Haram dans cette région.

Actif depuis 2014 au Cameroun, Boko Haram a tué plus de 2.000 personnes, selon un bilan établi par les ONG, relayé par la presse locale.

Fin 2018, le président camerounais Paul Biya a créé le Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (CNDDR) en vue de superviser et de gérer le retour à la vie civile des ex-membres de Boko Haram, ainsi que des séparatistes armés dans les régions anglophones du pays.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE: Les Tunisiens dans l'attente des résultats officiels

Les Tunisiens attendaient hier les résultats préliminaires officiels du scrutin présidentiel qui seront annoncés par la Haute instance indépendante de la surveillance des résultats (ISIE).

L'ISIE est la seule instance habilitée et autorisée à donner les résultats officiels et définitifs, selon la loi électorale en vigueur.

«Les résultats officiels et définitifs sont ceux émanant de l'ISIE», a prévenu hier le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, au cours d'une conférence de presse sanctionnant l'opération électorale.

L'ISIE a exclu hier le fait que des résultats définitifs soient communiqués dans la nuit de lundi.

«La tâche est énorme et nous allons nous donner le temps nécessaire pour s'assurer de l'exactitude du décompte», a fait observer l'ISIE.

Des informations en boucle ont été véhiculées hier par des médias aussi bien locaux qu'étrangers faisant part de la victoire de deux candidats, en l'occurrence le candidat indépendant Kaies Saïed et Nabil Karoui chef du parti Qalb Tounes.

Les médias en question se sont référés aux résultats publiés par un centre spécialisé dans les sondages.

Des Tunisiens approchés lundi par l'APS ont, à l'unanimité, affirmé «ne pas accorder du crédit à ces informations» et qu'ils attendaient les résultats de l'ISIE pour «dissiper le doute». «Oui j'ai eu vent des informations selon lesquelles deux candidats sont passés au deuxième tour.

Mais je reste méfiante d'autant plus que l'ISIE a mis en garde contre ce genre d'annonce...», a souligné



Mohcen, rencontré en plein boulevard Bourguiba. «Il y a certes des informations donnant deux candidats vainqueurs du scrutin d'hier.

Mais je préfère rester méfiante et attendre les résultats officiels de l'ISIE», a indiqué pour sa part Salwa, rencontrée également au centre ville, alors qu'elle se précipitait à payer un journal chez un buraliste de la place.

Les résultats rapportés par des médias ont été qualifiés par tous les Tunisiens de «surprenants et inattendus». Les deux candidats en question, souligne-t-on, «n'étaient

pas donnés favoris et leurs parcours politique ne revêt aucun caractère exceptionnel».

Certains titres de presse ont qualifié les résultats, tout en rapportant les informations en question, de «séisme politique».

D'autres ont parlé d'«un scénario inattendu».

Le scrutin présidentiel du dimanche 15 septembre s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le taux de participation final donné par l'ISIE à la fin de l'opération électorale était de 45,02 à l'intérieur du pays et de 19,7 à l'étranger.

Kaies Saïed et Nabil Karoui au deuxième tour

Les candidats Kaies Saïed et Nabil Karoui, au premier tour de la présidentielle anticipée tunisienne du 15 septembre, ont été donnés vainqueurs du premier tour, selon les estimations d'un centre spécialisé dans les sondages, alors que les résultats de la Haute instance indépendante de la surveillance des élections (ISIE) se font toujours attendre.

Le candidat indépendant Kaies Saïed est arrivé en tête du classement avec 19,56 % et Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes avec 15,5 %.

Les résultats préliminaires devront être confirmés par l'ISIE au cours de la journée. Selon le président de l'ISIE Nabil Baffoun, les résultats exactes et officiels sont ceux qui seront donnés par l'ISIE, a-t-il prévenu au cours d'une conférence de presse animée dimanche soir au terme de l'opération électorale.



tion électorale.

Les résultats préliminaires donnés par le centre de sondage Sigma Conseil sont jugés de tous les Tunisiens d'une grande surprise et d'un séisme par d'autres.

Le candidat en tête est souvent donné par des sondages comme un candidat du second plan, tandis que le second crouissait en prison. Les candidats s'aff-

fronteraient ainsi au deuxième tour prévu dans 15 jours, selon la loi électorale. Le troisième candidat arrivés après les deux vainqueurs est le candidat du parti d'Ennahdah, Abdellefah Mourou, avec 11 %. Les candidats Abdelkrim Zebidi, Youcef Chahed, Safi Saïed, ont eu respectivement 9,4%, 7,5% et 7,4%. Le taux de participation final au premier

était de 45,2 % à la clôture de l'opération électorale, selon l'ISIE.

Le taux de participation à l'étranger était à la même heure 19,07%.

Le taux de participation est en baisse en comparaison avec celui du scrutin de 2014 où il avait atteint plus de 64%. Le taux de participation a baissé, selon l'ISIE, en raison de la non affluence des jeunes sur les urnes cette fois-ci.

Le scrutin de dimanche a vu la participation de 26 candidats avant e retrait de deux candidats, vendredi dernier, au profit d'un autre candidat.

Le scrutin s'est déroulé selon les observateurs dans de bonnes conditions avec peu d'infractions et d'irrégularités qui n'avaient pas perturbé le scrutin présidentiel.

Le scrutin s'est déroulé aussi sous haute et il a bénéficié d'un grand couverture médiatique.

Présidentielle en Tunisie: plus de trois millions d'électeurs ont voté

Le taux général de participation à l'élection présidentielle anticipée a atteint 45,02% à l'intérieur du pays et 19,7% à l'étranger, annonce le président de l'Instance électorale (ISIE) Nabil Baffoun.

S'exprimant lors d'une conférence de presse au Palais des congrès à Tunis, Baffoun a fait savoir que sur plus de 7 millions d'inscrits,

quelque 3 010 908 électeurs ont exprimé, dimanche 15 septembre, leurs choix.

Baffoun a fait observer que le taux de participation à l'étranger est revu à la hausse puisque le dernier bureau de vote, à San Francisco (Etats-unis) fermera ses portes lundi à 4h00 du matin (heure locale).

Le taux de participation au scru-

tin présidentiel anticipé a été recensé sur 33 circonscriptions électorales réparties sur le territoire national (27) et à l'étranger(6).

Sur un autre plan, Baffoun a souligné que seule l'Instance électorale (ISIE) est habilitée à annoncer les résultats officiels de l'élection présidentielle anticipée.

AIEA:

L'élection du président à l'ordre du jour de la 63^e conférence générale

La 63^e conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est ouverte, hier, à Vienne, avec un ordre du jour consacré notamment à l'élection du président et de vice-présidents, ainsi qu'à l'examen du programme et du budget de l'agence.

La séance d'ouverture de la conférence générale a été marquée par l'intervention du directeur général par intérim de l'AIEA, Cornell Feruta, qui a indiqué que l'agence poursuivra ses efforts visant à exploiter la technologie atomique au service de la paix et du développement et à assurer le bien-être et la prospérité des peuples du monde à travers l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Il a souligné également que l'AIEA contribue à la réalisation de neuf Objectifs de développement durable (ODD), en soutenant les Etats membres dans les domaines liés à la gestion des ressources et à l'utilisation rationnelle et pacifique de la science et de la technologie nucléaires.

Le responsable a rendu, à cette occasion, un hommage posthume à l'ancien directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, pour ses efforts considérables en matière d'utilisation pacifique de la technologie nucléaire au service du développement.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a, pour sa part, souligné dans un discours lu en son nom par le directeur exécutif de l'Office des Nations unies à Vienne,



Youri Fedotov, que le Traité sur le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires constitue la pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire.

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur le rôle crucial de l'AIEA dans la mise en œuvre des dispositions du Traité, ainsi que dans la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et sa contribution à la

lutte contre les urgences climatiques et les catastrophes naturelles.

La conférence générale de l'AIEA sera l'occasion d'élire un président et des vice-présidents, ainsi que de procéder à l'examen du programme et du budget de l'agence.

Il est prévu, en outre, l'élection de 11 nouveaux membres du Conseil des gouverneurs, qui compte 35 mem-

SUISSE:

4.652 candidats aux élections fédérales (Chancellerie)

Quelque 4.652 personnes se sont déclarées candidates aux élections fédérales pour le renouvellement du Parlement suisse en octobre prochain, un chiffre record porté par l'augmentation des candidatures féminines, a annoncé hier la Chancellerie fédérale.

Cette nette progression de plus de 20% du nombre des candidatures par rapport à la dernière élection en 2015 «est notamment imputable aux femmes», souligne un communiqué de la Chancellerie, repris par des médias, notant que «dans quasiment tous les cantons, le nombre des candidates a connu une augmentation plus forte que celui des candidats».

Seuls les cantons de Schwyz, Schaffhouse, St-Gall, les Grisons, l'Argovie et le Jura échappent à cette tendance. Le 51^e renouvellement du Conseil national de cet automne est tout sauf un exercice politique de routine, a déclaré le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr, cité par le communiqué, estimant que le nombre inhabituel des candidats comme des listes, témoigne à la fois de la confiance que la population place dans les institutions et de la vitalité du débat politique.

Le nombre des listes déposées par les partis politiques dans les cantons à système proportionnel a lui aussi fait un bond, passant de 422 il y a quatre ans à 511. «C'est là la plus forte progression enregistrée depuis 1971», fait constater la même source. Le Conseil fédéral espère que «la participation électorale sera élevée», a ajouté M. Walter Thurnherr, «parce qu'il importe que cette élection soit représentative». Le parlement suisse est constitué de deux Chambres: le Conseil national (Chambre basse) et le Conseil des Etats (Chambre haute).

Dans la majorité des cantons, l'élection du Conseil national et celle du Conseil des Etats ont lieu simultanément lors des élections fédérales.

Le Conseil national compte 200 sièges, répartis entre les 26 cantons proportionnellement à la taille de leur population, tandis que le Conseil des Etats qui représente les 26 cantons suisses, compte 46 membres. En 2015, les élections au Conseil national avaient donné lieu à un net virage à droite avec 11 sièges de plus pour l'Union démocratique du centre (UDC, droite) qui a remporté un total de 29,4% des voix, dépassant largement le résultat de 2011 (26,6%) et battant son précédent record électoral en 2007 (28,9%). Avec ce score, le premier parti du pays avait obtenu 65 des 200 sièges à la Chambre du peuple.

ATTAQUE DE DRONES EN ARABIE SAOUDITE : Moscou appelle à «ne pas tirer de conclusions hâtives»

La Russie a appelé hier la communauté internationale à «ne pas tirer de conclusions hâtives» après l'attaque de drones contre des installations pétrolières saoudiennes revendiquée par le mouvement yéménite Ansarullah (Houthis) et pour laquelle Washington accuse l'Iran.

«Nous appelons tous les pays à s'abstenir de toute action ou conclusion hâtive à même d'aggraver la situation mais, au contraire, à maintenir une ligne qui aidera à l'apaiser», a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

«Cet incident est une histoire très déplaisante avec des conséquences très déplaisantes pour les marchés mondiaux» du pétrole, a poursuivi M. Peskov, disant espérer que «l'Arabie saoudite sera en mesure de venir à bout des dégâts le plus tôt possible». Le président russe Vladimir Poutine doit se rendre en octobre pour une visite officielle en Arabie Saoudite, dont la date sera annoncée prochainement, a ajouté le porte-parole du Kremlin.

Le cours du pétrole s'est envolé lundi après l'attaque, qui a réduit brutalement l'approvisionnement du monde en or noir et réveillé la crainte d'une escalade militaire entre les Etats-Unis et l'Iran.

Les explosions ont déclenché des incendies dans l'usine d'Abqaiq, la plus grande pour le traitement de pétrole au monde, et sur le champ pétrolier de Khurais. Le mouvement yéménite Ansarullah (Houthis), a revendiqué ces attaques, tandis que le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a accusé l'Iran d'être à l'origine de l'attaque. Ce qu'a démenti catégoriquement Téhéran.

APS

BIRMANIE:

Les Rohingyas vivent sous la menace d'un «génocide» (ONU)

Les quelque 600.000 Rohingyas restant en Birmanie vivent sous la menace d'un «génocide», ont alerté hier des enquêteurs de l'ONU, appelant à la poursuite des responsables de ce drame humanitaire devant la Cour pénale internationale (CPI), ont rapporté des médias locaux. Dans un rapport, la Mission d'établissement des faits de l'ONU sur la Birmanie a indiqué avoir des «motifs raisonnables de conclure que les éléments de preuve qui permettent de déduire l'intention génocidaire de l'Etat (...) se sont renforcés» depuis l'an dernier. «Il existe un risque sérieux que des actes génocidaires puissent se produire ou se reproduire», a ajouté la Mission.

Pour les enquêteurs de l'ONU, qui n'ont pas été autorisés à se rendre sur place, «la Birmanie continue de commettre des crimes contre l'humanité pour des actes inhumains qui infligent de grandes souffrances et des persécutions dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre la population Rohingyas».

Il en va de la «responsabilité de l'Etat», ce qui «signifie que la Birmanie devrait être traduit devant la CPI pour manquement aux obligations qui lui incombent en vertu de la Convention sur le génocide de 1948, l'un des rares instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qu'elle a ratifié», a estimé encore la Mission.

Quelque 740.000 Rohingyas avaient fui l'Etat birman de Rakhine (ouest) en août 2017, après une opération de répression de l'armée en Birmanie, pays à forte majorité bouddhiste. Des familles entières avaient rejoint dans des conditions difficiles 200.000 réfugiés victimes de persécutions et déjà installés dans des camps de l'autre côté de la frontière, au Bangladesh. «Les 600.000 Rohingyas qui restent en Birmanie sont systématiquement persécutés et vivent sous la menace d'un génocide» et leurs conditions de vie «déplorables» se sont aggravées en un an selon les enquêteurs de l'ONU, pour qui «ces faits soulignent l'impossible retour» des réfugiés

rohingyas. «La menace de génocide continue pour les Rohingyas qui sont restés», a affirmé le président de la Mission d'établissement des faits, Marzuki Darusman, dans un communiqué, rappelant qu'il y a un an, la mission a déclaré avoir trouvé des «actes génocidaires» dans des «opérations de nettoyage» commises en 2017 et ayant tué des «milliers de Rohingyas». «A moins que les Nations unies et la communauté internationale ne prennent des mesures efficaces cette fois-ci, cette triste histoire est destinée à se répéter. Le scandale de l'inaction internationale doit cesser», a déclaré un des enquêteurs de l'ONU, Christopher Sidoti.

IRAN - ETATS-UNIS:

Téhéran refuse de négocier avec les Etats-Unis sans levée des sanctions

L'Iran ne négociera pas avec les Etats-Unis sans levée des sanctions américaines, a réaffirmé hier le porte-parole du gouvernement iranien, Ali Rabii, insistant sur le respect intégral de l'accord nucléaire 2015.

«Nous avons négocié une fois sous sanctions» pour signer l'accord sur le programme nucléaire iranien en 2015, «mais nous ne négocierons plus jamais sous sanctions», a-t-il souligné dans une déclaration faite à la presse iranienne.

Si le président américain Donald Trump «gagne notre confiance et respecte la nation iranienne, nous négocierons dans le cadre du groupe P5+1», a-t-il indiqué, en référence aux négociations entre l'Iran et ce groupe réunissant les cinq membres permanents

du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'Allemagne. Au terme de plusieurs années de discussions sur le programme nucléaire de l'Iran, elles avaient débouché sur un accord historique conclu en juillet 2015 à Vienne. En mai 2018, M. Trump a annoncé le retrait des Etats-Unis de cet accord sous prétexte qu'il n'était pas exhaustif.

Dans la foulée, Washington a lancé une «campagne de pression maximale» sur Téhéran et rétabli des sanctions frappant l'économie iranienne, principalement ses exportations de pétrole.

Auparavant, le ministère iranien des Affaires étrangères a écarté toute possibilité de rencontre entre les présidents iranien et américain en marge de la prochaine Assemblée générale

des Nations Unies à New York. «Ce n'est pas à l'ordre du jour et je ne pense pas que ça aura lieu à New York», a indiqué le porte-parole du ministère, Abbas Moussavi, en réponse à une question sur la possibilité d'une rencontre entre Hassan Rohani et Donald Trump à New York. «M. Rohani ayant dit que nous n'avons pas pour habitude de nous réunir pour les caméras, toute rencontre doit avoir un ordre du jour avec des résultats concrets», a-t-il précisé lors de sa conférence de presse hebdomadaire.

M. Rohani participera à la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'ouvrira mardi à New York, tandis que la première journée du débat général aura lieu le 24 septembre

EMPLOYABILITÉ DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES :

Cap sur l'innovation et le partenariat à l'USTO-MB d'Oran

L'innovation et le partenariat sont au cœur du nouveau plan d'actions élaboré pour l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) au titre du programme national "Adéquation-formation-emploi-qualification" (Afeq), a-t-on appris lundi du coordinateur local de cette opération.

L'objectif consiste à "consolider davantage les chances d'employabilité des jeunes diplômés de l'université", a précisé à l'APS Hassane Bouklia à l'issue d'une réunion de la commission "Afeq" tenue à l'USTO-MB. Le plan d'actions a été débattu dans ce cadre par une trentaine de participants, dont des enseignants, des étudiants et des représentants du secteur économique et des dispositifs publics d'aide à l'emploi, a expliqué M. Bouklia.

La rencontre a notamment permis de définir trois grands axes à l'effet de "faciliter la création de jeunes entreprises innovantes", de "contribuer à la valorisation de la recherche scientifique" et de "promouvoir l'égalité des chances".

Les participants ont également convenu de la nécessité de poursuivre les efforts déjà engagés en vue de "renforcer les capacités des dispositifs



de la relation université/entreprises" et ce, en mettant l'accent sur "les stages des étudiants".

Un atelier de formation dédié au "management des dispositifs de la relation université/entreprises" est programmé à ce titre pour la semaine prochaine à Oran, a-t-on annoncé.

Le programme "Afeq" a permis la professionnalisation de deux parcours de niveau Master dans les filières du génie civil et de la mécanique, dont l'ouverture est attendue pour l'année universitaire en cours à l'USTO-MB.

Il est prévu également la création de trois autres parcours professionnalisants dédiés à l'informatique, aux énergies renouvelables et au génie maritime.

L'USTO-MB figure, pour rappel, parmi les trois universités du pays choisies pour la mise en oeuvre du programme "Afeq", les deux autres établissements étant l'Université des sciences et de la technologie "Houari Boumediene" d'Alger (USTHB) et l'Université "Kasdi Merbah" de Ouargla (UKMO).

CHANGEMENT CLIMATIQUE:

Un atelier pour le renforcement des capacités des pays africains du 16 au 18 septembre à Alger



Un atelier régional dédié au renforcement des capacités des experts africains en charge de l'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre sera organisé à compter de lundi à Alger, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Étale sur trois jours, cette rencontre est organisée par le ministère des Affaires étrangères, en sa qualité de point focal national auprès de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), le secrétariat de cette convention et la Délégation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie. L'atelier devrait permettre aux pays concernés de renforcer les capacités de leurs experts en vue de se mettre en conformité par rapport aux instruments internationaux qui encadrent l'action de lutte contre les changements climatiques et leurs impacts négatifs, notamment pour ce qui concerne le volet

relatif à la transparence et à la reddition des comptes, selon la même source. Les participants à l'atelier seront appelés, précise le communiqué, à « examiner les solutions possibles aux contraintes qui s'imposent aux pays africains pour la mise en œuvre de leurs engagements au titre de l'UNFCCC et de l'Accord de Paris, même si ces pays ne sont pas historiquement responsables des changements climatiques ». Les solutions à débattre concerneront, entre autres, les dispositifs institutionnels à mettre en place pour pérenniser les processus d'élaboration des inventaires nationaux de gaz à effet de serre. L'atelier devrait également identifier les méthodologies permettant la maîtrise des données relatives aux rejets de gaz à effet de serre, nécessaires à la communication de rapports crédibles et dans les délais impartis par l'UNFCCC et l'Accord de Paris, poursuit la même source.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE DAR EL BEIDA



وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر

ديوان الترقية والتسيير العقاري
للمدار البيضاء

Ref.: 2540 / DG / 2019

Alger... 15 SEP 2019

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°31/SM/DG/2019.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida (numéro d'identification fiscal 000016001140661) lance un Avis d'appel d'offres Nationales Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur la « Réalisation d'un Marché Couvert Sis à Sidi Slimane, Commune de Khraicia-Wilaya D'Alger ».

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondant aux conditions suivantes :

- 1- Capacités professionnelles :** Entreprises qualifiées à la catégorie Trois (03) ou plus, dont l'activité principale bâtiment.
 - 2- Capacités financières :** Entreprises Ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois (2016-2017-2018) dernières années: supérieur ou égale à 15 000 000.00 DA. (Justifiés par la présentation des bilans déposés auprès des services impôts ou déclaration des bilans fiscaux).
 - 3- Capacités technique :**
 - **Référence professionnelle :** Entreprises ayant réalisé au minimum un projet de catégorie (B) durant les Dix (10) dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.
 - **Moyen humain :** Technicien Supérieur dans le domaine du bâtiment ou équivalent, ayant d'une expérience de plus de 03 ans. (Justifié par attestation d'affiliation CNAS, diplôme, CV et attestation de travail ou contrat d'ANEM).
 - **Moyen matériel :** L'entreprise doit justifier de Deux (02) moyens matériels, parmi les moyens suivant :
 - Engin de terrassement,
 - Moyen de production de béton,
 - Grue,
 - Camions de 5 Tonnes ou plus,
- N.B :** La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dument visée par le soumissionnaire (avec copie de cartes grises + Assurances Valides, contrat de location ou de leasing, état expert agréé auprès des mines ou commissaire-priseur pour tout le matériel objet de la soumission).

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'OPGI de Dar El Beida contre un paiement de 3.000 DA par cahier des charges, non remboursables.

Le retrait des cahiers des charges se fait par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, auprès de la direction générale de l'OPGI de Dar El Beida (Service Des Marchés), sis à la cité Rabia tahar, Bâtiment M5 à Bab Ezzouar / ALGER.

Conformément aux stipulations de l'article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter « le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière », contenant l'ensemble des documents exigés par les articles N°11 (page 25 et 26) du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de la candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, qui porte : l'objet de l'appel d'offre, le numéro de l'appel d'offre et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

La Durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres à partir de 08h00 jusqu'à 12 h 00, au niveau de la Direction Générale de l'OPGI de Dar El Beida (Service Des Marchés), sis à la cité Rabia tahar, Bâtiment M5 à Bab Ezzouar / ALGER.

L'ouverture des plis se fera le même jour de la date de dépôt des offres, à partir de 13 h 00 mn, au niveau de la Direction Générale de l'OPGI de Dar El Beida, sis à la cité Rabia tahar, Bâtiment M5 à Bab Ezzouar / ALGER.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis est considéré comme invitation à tous les soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la date d'ouverture des plis.

24E SILA: Participation de plus de 1020 maisons d'édition, le Sénégal invité d'honneur

Plus de 1020 maisons d'édition représentant 40 pays prendront part à la 24e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila 2019), prévu du 30 octobre au 09 novembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec le Sénégal comme invité d'honneur, a annoncé, dimanche, le commissaire du salon, Mohamed Iguerb.

«Plus de 1020 maisons d'édition participeront au Sila dont près de 270 algériennes» a précisé M. Iguerb, ajoutant que le choix du Sénégal comme invité d'honneur vise à rendre hommage aux intellectuels, hommes de lettres et philosophes de ce pays africain.

A ce propos, le commissaire du Sila a fait savoir que la participation du Sénégal comme invité d'honneur coïncidait avec le 50e anniversaire du festival culturel panafricain (PANAF), qui sera célébré, cette année, en présence d'hommes de lettres et d'historiens algériens et africains qui débattront de plusieurs thèmes relatifs aux relations panafricaines, à la littérature et à la pensée en Afrique.

S'agissant de l'organisation du salon, la priorité sera accordée «aux jeunes et au grand public, loin du caractère académique et élitiste ayant marqué les éditions précédentes», a-t-il estimé, car cette 24e édition constituera l'occasion pour les jeunes écrivains de briller notamment les lauréats des précédents prix littéraires dont les prix Assia Djebbar, Ali Maachi, Yasmina Mechakra et Mohamed Dib.



Outre l'organisation des concours du meilleur logo et de la meilleure affiche du Salon, cette édition verra, pour la première fois, l'aménagement d'un espace réservé aux éditeurs au profit des maisons d'édition algériennes et étrangères, en vue de faire connaître leurs écrivains et intellectuels, a indiqué M. Iguerb, ajoutant que cette initiative vise à «encourager ces maisons à participer au programme du Sila». Il a affirmé, par ailleurs, que le choix des éditeurs de-

vant occuper le pavillon central du Palais des expositions se base sur «leur spécialisation en matière de créativité littéraire et de livre scientifique (technique et universitaire), outre leur ancienneté dans ce domaine», et ce au vu «de la forte demande des Algériens sur ce genre d'ouvrages», soulignant que le Sila «offre de nouveaux livres de qualité à des prix raisonnables, notamment à la lumière des remises pratiquées lors de la dernière semaine du Sa-

lon». Outre les jeunes plumes algériennes, plusieurs écrivains, romanciers et intellectuels connus devront prendre part à cet important événement culturel, aussi bien dans le cadre du programme officiel du Sila qu'au sein des programmes des maisons d'édition, à l'instar des deux romanciers algériens Waciny Laredj et Yasmina Khadra, ainsi que le romancier palestinien Ibrahim Nasrallah et l'historien français Olivier Le Cour Grandmaison.

DÉCÈS Le comédien Youcef Meziani n'est plus



Le comédien Youcef Meziani est décédé dimanche à Alger à l'âge de 87 ans des suites d'une maladie durant les derniers mois, a-t-on appris auprès de l'Association cinématographique «Lumière».

Né en 1932 à la Casbah d'Alger, le défunt est connu pour ses apparitions remarquables dans plusieurs films et feuilletons ainsi que des pièces théâtrales.

Entre autres les oeuvres auxquelles il avait participé, figurent les films «l'Epopée du cheikh Bouamama (1985)» de feu Benamar Bakhti et «La Montagne de Baya» de feu Azeddine Meddour. Il a également joué dans des feuilletons télévisés à l'instar de «El Bethra (la Graine)» du réalisateur Amar Tribeche et le film «El Hanine» (2011) de Yassine Bendjemline. Très jeune, il avait rejoint, dans les années 1958-1959 la troupe «l'Etoile du matin» aux côtés de Krikeche et d'autres comédiens. Après l'indépendance, il intègre le Conservatoire d'Alger où il avait été initié par des maîtres connus à l'art de la comédie.

Parallèlement à sa carrière d'artiste, le défunt était fonctionnaire au service des passeports à la wilaya d'Alger. Le défunt Youcef Meziani a été inhumé ce dimanche au cimetière d'El Kettar (Alger).

L'INCIDENT DU CONCERT DU STADE DU 20 AOÛT 1955: 3 prévenus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction chargé du dossier de l'incident survenu lors du concert organisé le 22 août dernier au stade du 20 août 1955 à Belouizdad (Alger), ayant entraîné la mort de 5 personnes, a ordonné le placement en détention provisoire de trois inculpés parmi les personnes chargées de

l'organisation de ce concert, indique un communiqué du tribunal de Sidi M'hamed.

«Après finalisation des investigations préliminaires engagées au sujet de cet incident tragique survenu lors du concert organisé jeudi 22/08/2019 au stade du 20 Août 1955 à Belouizdad

ayant fait 5 morts, les parties à l'instance ont comparu devant nous le 09/09/2019 pour qu'une mise en inculpation ait prononcée à l'encontre des personnes impliquées dans cette affaire» précise la même source. «Après avoir auditionné les prévenus, le juge d'instruction chargé du dos-

sier a ordonné le placement en détention provisoire de 3 inculpés parmi les personnes chargées de l'organisation dudit concert», précise le communiqué.

L'enquête judiciaire se poursuit toujours pour définir les responsabilités, conclut la même source.

TISSEMSILT: Mort du moudjahid Berkani Laid

Le moudjahid Berkani Laid, un des responsables de la Wilaya IV historique est décédé dimanche à l'âge de 100 ans dans sa ville Theniet El Had (wilaya de Tissemsilt), a-t-on appris du directeur du musée du moudjahid de la wilaya. Le défunt, né en 1919 à Theniet El Had, fut un des responsables de la zone 3 de la Wilaya IV historique durant la glorieuse guerre de Libération nationale dans l'Ouarsenis, a rappelé Mohamed Adjed. Le regretté Berkani est aussi un des plus vieux moudjahids dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-il ajouté. L'enterrement du défunt a eu lieu après El Asr au cimetière de Sidi Bendjelloul dans la commune de Theniet El Had en présence des compagnons du moudjahid et une foule nombreuse de citoyens.

PÉROU : La justice ordonne la démolition d'un hôtel construit sur des ruines

La justice péruvienne a ordonné la démolition d'un hôtel de la chaîne Sheraton à Cuzco, qui lors de sa construction avait entraîné le démantèlement de murs incas vieux de cinq siècles dans un quartier appartenant au patrimoine mondial de l'Humanité, a rapporté dimanche la presse locale. Cette décision met fin à un bras de fer judiciaire de trois ans entre les autorités de la ville de Cuzco, ancienne capitale de l'empire inca située dans le sud-est du Pérou, et l'entreprise péruvienne de BTP chargée de la construction de l'hôtel, R&G SAC. Le bâtiment «porte atteinte à l'harmonie et à la configuration typologique du centre historique de Cuzco», a es-

timé le juge Wilber Bustamante de la cour supérieure de justice de Cuzco dans son jugement, cité par le quotidien El Comercio. Le juge a ordonné la restauration des murs incas détruits pour construire l'hôtel, mais «les dommages sont irréversibles», a déploré le président du comité technique du conseil régional de Cuzco, Carlos Somocursio, qui avait porté plainte contre les promoteurs, sur la chaîne TV Peru. L'hôtel de sept étages avait été construit dans une zone où la hauteur des immeubles est normalement limitée à deux étages. Le ministère de la Culture avait infligé une amende de 2,2 millions de dollars à l'entreprise de bâtiment. L'immeuble, dont

la construction avait été interrompue en 2016 par les autorités alors qu'il était quasiment achevé, se trouve dans le quartier monumental de Cuzco, déclaré patrimoine culturel de l'Humanité par l'Unesco en 1983.

Selon les autorités, les murs incas ont été détruits sans autorisation entre 2012 et 2014 par l'entreprise en charge des travaux. La marque Sheraton appartient à la chaîne d'hôtels américaine Marriott International, basée à Bethesda, dans la banlieue de Washington. Cuzco, l'une des principales destinations touristiques du Pérou, est un point de passage obligatoire pour se rendre à la cité inca de Machu Picchu.



Programme de la soirée

TF1 20:05

S.W.A.T.

Réalisateur : Guy Ferland
Avec : Shemar Moore, Stephanie Sigman



Jessica emmène sa nièce Amy à un événement organisé par la célèbre blogueuse Tiffany quand une fusillade éclate. La capitaine intervient aussitôt pour tenter de neutraliser les tireurs. Elle est bientôt rejointe par l'équipe du Swat. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un règlement de compte entre dealers. Pendant l'intervention, Luca renverse accidentellement un jeune homme. L'affaire prend un tour sérieux car la victime, qui fréquente la fille du maire, veut porter plainte. Chris s'interroge sur la proposition que Kira lui a faite.

France 2 20:05

Nos terres inconnues

Réalisateur : Pierre Stine



Pour ce deuxième voyage dans les terroirs français, Frédéric Lopez a passé le relais à Raphaël de Casabianca. Celui-ci embarque Cécile Bois et Raphaël Lenglet, héros de la série policière de France 2 « Candice Renoir ». Les deux comédiens ignorent ce qui les attend, et la surprise est de taille. En mars dernier, ils ont découvert un sanctuaire au cœur des Hautes-Alpes : le Queyras, un écrin de nature spectaculaire et méconnu. Dans ce paysage abrupt, le trio est parti à la rencontre d'Alizée et de Valentin, gardiens d'un refuge à 1 800 m d'altitude, de Phiphi, paysan et professeur de ski, de John, musher, et de Dominique, astronome amateur à l'observatoire de Saint-Véran.

France 3 20:00

Crime dans le Luberon

Réalisateur : Eric Duret
Avec : Florence Pernel, Guillaume Cramoisan



La vice-procureure Elisabeth Richard et le capitaine de gendarmerie Charles Jouanic tentent d'élucider le meurtre de Pascal Achard, un chasseur quadragénaire qui a été tué lors d'une battue. C'est la première fois qu'ils mènent une enquête ensemble. Elisabeth Richard et Charles Jouanic découvrent que la victime était « un Casanova local ». Les recherches font éclater de très anciens secrets familiaux que certains auraient préféré garder enterrés...

CANAL+ 20:00

Le retour de Mary Poppins

Réalisateur : Rob Marshall
Avec : Emily Blunt, Ben Whishaw



Mary Poppins, une gouvernante dotée de pouvoirs magiques, était la nounou de Michael et Jane Banks quand ils étaient enfants. Mais Michael et Jane ont tout oublié de la fantaisie de leur enfance et font tout pour se comporter comme des adultes responsables. A la suite du décès de son épouse, Michael est devenu un adulte désabusé et se trouve en grande difficulté financière. La banque menace de saisir sa maison. Lors d'un soir d'orage, Mary Poppins revient chez les Banks et, aidée du fidèle ramoneur Jack, va tenter de ramener le bonheur dans cette famille.

6 20:05

Recherche appartement ou maison



Très proche de ses deux petits-enfants, Lise souhaite se rapprocher d'eux à Toulouse. La retraitée de 68 ans peut compter sur le soutien de sa fille et de son gendre, prêts à financer son achat de logement. Seulement dans la ville Rose, trouver un appartement peut s'avérer très compliqué. A Dijon, Aurélie et Johan veulent enfin vivre ensemble en achetant un appartement. Mais difficile de sauter le pas, quand le coup de cœur n'est pas encore au rendez-vous. Jusqu'à présent éloignés géographiquement, Michaël et Elodie recherchent une grande maison à Roissy.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2264

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| 9 | 3 | 2 | 4 | 7 | 1 | | | | | | |
| 5 | | 6 | | | | | | | | | 3 |
| 7 | | 1 | | | | | | | | | 9 |
| 4 | | | | | 6 | 2 | | | | | |
| 2 | | | 9 | | | | | | | | 8 |
| | 5 | 7 | | | | | | | | | 1 |
| 1 | | | | 2 | | | 4 | | | | |
| 8 | | | | 1 | | | 2 | | | | |
| 4 | 2 | 7 | 5 | | 1 | 3 | | 4 | | | |
| | | | | | | | | 4 | | 6 | |
| | | | | | | | | | | 8 | |
| | | | | | | | | | | 5 | 9 |
| 6 | 2 | | 8 | 7 | 3 | 1 | | 7 | | | |
| 5 | | | 1 | | | | | | | | 9 |
| 9 | | | 5 | | | | | | | | 7 |
| 6 | | | | | | 8 | 9 | | | | |
| 3 | | | | 6 | | | | | | | 1 |
| | 9 | 5 | | | | | | | | | 2 |
| 1 | | | | | 5 | | | | | | 8 |
| 7 | | | | | 2 | | | | | | 4 |
| 4 | 9 | 3 | 1 | | | 7 | 5 | | | | |



«Les grandes réalisations sont toujours précédées par de grandes idées.»

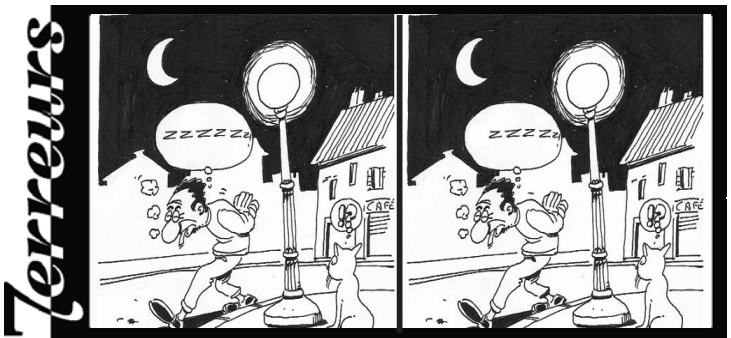
Steve Jobs

Mots croisés n°2264

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement :
 1 - Tavernier
 2 - Chérif - Pointe de rose
 3 - Vallées inondées - Mode antillaise
 4 - Automatiquement
 5 - Largeur de papier - Têtes d'affiche
 6 - Farfadet - Risqua un oeil
 7 - Délice de dalmatien - Meuble de repos - Poil de paupière
 8 - Salaire sans valeur - Cycle
 9 - Ventilai - Distance à Pékin
 10 - Orient - Equipier

Verticalement :
 A - Tinte
 B - Grasse
 C - Echarpes de scène - Prétentieux
 D - Ancienne canaille
 E - Deuxième en gamme - Contestera
 F - Marchas au hasard - Paresseux
 G - Partie de pièce - Bas
 H - Autorité
 I - Emberlificoté
 J - Roue à gorge - Coffre à salaisons



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°964

| | | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| montage de pièces saucé | fruit charnu domination | très appréciés fanatique religieux | obstiné | nom d'une planète impartial | aride | zébrée patronyme |
| graisse de toison maîtres d'internat | | | il suit le bis forme de ferrure | | ennui de marcheur carburant | note de musique campagnard |
| personnel réduit le texte | appareil de radio auxiliaire | | marque d'infinitif honore-ras | | virginale belle-mère | muscle qui fait sourire |
| kils lanque polynésienne | | | actinium au labo halo-gènes | poudre abrasive base de codage | | met de niveau grand lac américain |
| crépiter pièces roumaines | | | | | amure posses-sif | siècle français distractions |
| pas très chaud | parodies | | aller au hasard pieds-de-veau | païs du bel canto joueuse | | hors du terrain substances |
| suffisant | ennuiai | feras du tort | | énoncé calcium à l'amphi | | protéines du fromage |
| périr | | | pillage période d'exa-mens | munira jamais utilisé | virtuose mot de volonté enfantine | se trouve soulagé |
| jupes de ballerine joviale-ment | | | | nids de rapaces initiales nazies | | |
| entre-lacées | | | | | double croc | |
| nouas | | | appris sélection | certain niaud | élimée | circonfé-rence sur diamètre |
| régal de berger partie de décennie | | cheveux familiers c'est le platine | | genre de canari saint sur l'agenda | | |
| éttoffe de coton | salarié du sport | | très auda-cieux | | deuxième de gamme | |
| | | | | | cubes à faire rouler | |

Solution

Sudoku n°2264

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 | 3 | 8 | 2 | 4 | 7 | 1 | 5 |
| 5 | 1 | 4 | 6 | 7 | 9 | 2 | 8 | 3 |
| 7 | 2 | 8 | 1 | 3 | 5 | 4 | 6 | 9 |
| 4 | 8 | 9 | 5 | 1 | 3 | 6 | 2 | 7 |
| 2 | 6 | 1 | 4 | 9 | 7 | 3 | 5 | 8 |
| 3 | 5 | 7 | 2 | 8 | 6 | 9 | 4 | 1 |
| 1 | 7 | 5 | 3 | 6 | 2 | 8 | 9 | 4 |
| 8 | 3 | 6 | 9 | 4 | 1 | 5 | 7 | 2 |
| 9 | 4 | 2 | 7 | 5 | 8 | 1 | 3 | 6 |
| 7 | 5 | 3 | 4 | 8 | 6 | 2 | 1 | 9 |
| 9 | 2 | 8 | 1 | 3 | 7 | 4 | 6 | 5 |
| 6 | 4 | 1 | 5 | 2 | 9 | 3 | 7 | 8 |
| 4 | 6 | 2 | 9 | 8 | 7 | 3 | 1 | 5 |
| 5 | 7 | 3 | 1 | 2 | 6 | 4 | 8 | 9 |
| 9 | 8 | 1 | 5 | 4 | 3 | 2 | 6 | 7 |
| 6 | 1 | 7 | 2 | 5 | 4 | 8 | 9 | 3 |
| 3 | 2 | 4 | 8 | 6 | 9 | 5 | 7 | 1 |
| 8 | 9 | 4 | 6 | 7 | 3 | 1 | 5 | 2 |
| 1 | 3 | 6 | 4 | 7 | 5 | 9 | 2 | 8 |
| 7 | 5 | 8 | 6 | 9 | 2 | 1 | 3 | 4 |
| 2 | 4 | 9 | 3 | 1 | 8 | 7 | 6 | 5 |

Mots Croisés n°2264

- Horizontalement
 1: Cabaretier - 2: Adorer - NNE - 3: Rias - Rasta
 4: Ipsofacto - 5: Lé - Stars - 6: Lutin - Enta
 7: Os - Lit - Cil - 8: Nèfle - Vélo
 9: Aéraï - Li - 10: Est - Aillier
 Verticalement
 A: Carillonne - B: Adipeuse - C: Boas - Fat
 D: Arsouille - E: Ré - Niera - F: Erras - Ai
 G: Acte - VII - H: Instance
 I: Entortillé - J: Réa - Saloir

Grille géante n°964

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | S | S | A | I | N | O | N | N | T | M | S | S |
| A | S | S | A | I | N | O | N | N | T | M | S | S |
| R | E | P | E | T | T | E | T | E | S | U | P | R |
| A | B | R | I | T | E | E | E | M | A | R | A | L |
| M | A | L | O | R | E | S | A | L | L | E | R | A |
| M | A | G | R | E | S | I | O | L | L | E | R | A |
| L | E | I | T | E | R | O | D | E | R | A | L | O |
| F | I | E | R | A | S | A | I | C | A | N | T | I |
| F | I | N | T | U | M | E | N | T | A | N | T | I |
| G | A | I | E | S | S | E | S | S | A | N | T | I |
| L | O | S | T | I | F | S | S | S | S | S | S | P |
| A | N | S | P | R | O | S | S | S | S | S | S | R |
| S | A | T | I | N | E | T | E | E | D | E | S | S |

NATATION-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS (NAGE EN EAU LIBRE): L'Algérienne Henia Krouz remporte le bronze

La nageuse algérienne Henia Krouz a remporté la médaille de bronze de l'épreuve des 5 km nage en eau libre lors du 13e championnat d'Afrique de natation juniors, disputée ce dimanche à Bizerte en Tunisie.

La course a été remportée par la représentante de l'Afrique du Sud qui a devancé la Tunisienne Riham Ben Slama (médaille d'argent). L'Algérienne a terminé à la 3e place ex aequo avec l'Égyptienne Salma Heni.

Chez les messieurs, le Tunisien Mohamed Khalil Ben Ajmia a décroché la médaille d'or de l'épreuve des 5 km nage en eau libre.

La médaille d'argent est, quant à elle, revenue à l'Égyptien Mahmoud Mohamed, tandis que le Seychellois Damien Payet a remporté le bronze.

L'épreuve qui s'est déroulée à l'espace «Marina Cap 3000» de Bizerte a vu la participation d'une trentaine de nageurs représentant 18 pays africains. A noter que les épreuves de la nage en eau libre viennent clôturer le 13e championnat d'Afrique de natation juniors (filles et garçons) qui s'est déroulé à Radès du 11 au 15 septembre en cours.

BOXE / MONDIAUX 2019 :

Benchabla et Houmri éliminés aux 16e de finale

Les boxeurs algériens Abdelhafid Benchabla (-91 kg) et Mohamed Houmri (81 kg) ont été éliminés au 2e tour (16e de finale) des mondiaux-2019, après leur défaite dimanche à Ekaterinbourg (Russie) respectivement devant l'Allemand Abduldjabbar Ammar et le Cubain Julio Cesar La Cruz.

Benchabla, exempt du 1er tour, a perdu aux points (4-1) devant le pugiliste allemand, alors que Houmri s'est incliné logiquement 5-0 face au champion du monde cubain La Cruz.

Avec les défaites, aujourd'hui, de Benchabla et Houmri, cinq boxeurs algériens au total sont éliminés de ce championnat du monde.

Les trois autres éliminés sont Mohamed Fliissi (-52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Réda Benbaziz (-63 kg).

La journée de demain lundi, verra l'entrée en lice des deux derniers boxeurs algériens dans cette compétition.

Chams Eddine Kramou (69 kg) boxera contre l'Azerbaijanais Sotomayor Collazo Lorenzo et Chouaib Bouloudinat (+91 kg) croisera les gants contre l'Italien Carbotti Mirko.

L'Algérie a engagé sept boxeurs dans ce rendez-vous pugilistique qui se tient du 9 au 21 septembre, en présence de près de 450 athlètes de 87 pays.

APS

JM ORAN-2021: Le logo officiel de la 19e édition sera présenté aujourd'hui

Le logo officiel de la 19e édition des Jeux méditerranéens, que va abriter Oran en 2021, sera présenté aujourd'hui en marge de la nouvelle visite dans cette ville de la commission de coordination du Comité international des Jeux méditerranéens (CIM), a-t-on appris hier auprès du comité d'organisation local.

Lors de cette visite, la troisième en cette année 2019, la délégation du CIJM conduite par le Français Bernard Amaleum, président de la commission de coordination, aura à se réunir avec les présidents des différentes commissions mises en place par le comité d'organisation local pour discuter de l'évolution des préparatifs de l'événement sportif régional que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après l'édition de 1975 organisée à Alger, précise la même source. Les représentants du CIJM auront également à inspecter les différentes infrastructures sportives en cours de réalisation et ceux faisant l'objet depuis quelques mois d'importants travaux de réhabilitation, informe-t-on encore. Lors de sa précédente visite à Oran en juillet dernier, la commission de coordination du CIJM s'est dite «satisfaite» de l'évolution des préparatifs pour le rendez-vous méditerranéen prévu du 25 juin au 5 juillet 2021, tout en émettant des réserves concernant certains volets, notamment celui lié au marketing où elle avait constaté du retard dans l'opération de promotion de l'événement, selon son premier responsable. Pour leur part, les pouvoirs publics sont en train de mettre les bouchées doubles afin d'achever dans les délais les nouvelles infrastructures sportives en cours de construction dans la capitale de l'Ouest du pays.



Dans ce contexte, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avait présidé le 18 juin passé une réunion intersectorielle pour lever toutes les contraintes qui risquent de

retarder la réception à temps du nouveau complexe sportif d'Oran, composé d'un stade de football de 40.000 places, d'un autre d'athlétisme de 4.000 places, d'une salle omnisports de 6.000 places et d'un centre nautique renfermant trois bassins, dont deux olympiques et un autre semi-olympique.

La réception de l'intégralité des installations de ce complexe, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est

d'Oran), est programmée pour juin 2020, selon les assurances données par les responsables de la société chinoise (MCC), réalisatrice du projet, au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, lors de sa dernière visite sur le site en sa qualité de président de la commission technique chargée du suivi des projets des infrastructures sportives dédiées aux JM-2021, née de la réunion du 18 juin passé.

JUDO / COUPE D'AFRIQUE "JUNIORS" : L'Algérie deuxième, avec 3 médailles or et 1 argent

La sélection algérienne (Juniors/Garçons) de judo a décroché la deuxième place à la Coupe d'Afrique 2019, clôturée dimanche soir à Casablanca (Maroc), avec un total de quatre médailles (3 or et 1 argent).

C'est la sélection (Garçons/Filles) du pays organisateur, le Maroc, qui a pris la première place (7 or, 5 argent et 12 bronze), au moment où la Tunisie a complété le podium (2 or, 4 argent et 2 bronze). L'Algérie n'a engagé que quatre judokas dans cette compétition et ils ont tous réussi à accrocher une marche appréciable sur le podium, à savoir : la première pour Redouane Messaoud Dris (-66 kg), Karim Oudjane (-73 kg) et Hicham Anouar Hached (+100 kg), alors que Mohamed Amine Tahra s'était

contenté de l'argent, après sa défaite en finale des moins de 60 kg.

Le Maroc, lui, a enregistré une participation record, avec pas moins de 39 athlètes engagés (21 Garçons et 18 Filles), ce qui lui a conféré un certain avantage par rapport aux autres concurrents. D'ailleurs, avec ses trois or, l'Algérie avait longuement caracolé en tête du tableau général des médailles, avant d'être coiffée au poteau par le Maroc, après que ce dernier ait moissonné 5 or en toute fin de compétition. Au total, 64 judokas (34 Garçons et 30 Filles), représentant sept nations, ont pris part à cette première



édition de la Coupe d'Afrique "Juniors" de judo. Outre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, il y avait le Sénégal, le Portugal, le Tchad et le Cap Vert.

HANDBALL-NATIONALE 1/CHT ORAN: Les garçons évitent le forfait, les filles toujours dans l'expectative

Le nouveau promu en Nationale 1 de handball (filles et garçons), le CHT Oran, devra finalement participer au championnat de la nouvelle saison, mais seulement avec son équipe des garçons, a-t-on appris lundi de son président.

Secoué par une crise financière aigüe, cette jeune formation a vu sa situation dans ce registre se compliquer davantage après la réduction des subventions qui lui sont allouées par les autorités locales.

Cette procédure a poussé la direction de ce club à bran-

dir la menace du forfait. «Le directeur de la jeunesse et des sports d'Oran est intervenu pour nous promettre de nous aider à honorer nos engagements dans le nouveau palier qui exige, comme tout le monde le sait, des moyens financiers plus importants», a déclaré Sid Ahmed Djendara à l'APS.

L'intervention du responsable local du secteur de la jeunesse et des sports a permis au CHTO d'entamer, il y a quelques jours, ses préparatifs en vue de la nouvelle édition du championnat, dont le coup

d'envoi sera donné le 25 octobre prochain.

Cette mesure concerne néanmoins l'équipe des seniors garçons, car le spectre du forfait plane toujours pour l'équipe des seniors filles.

Pis, le président de ce club n'écarte pas l'éventualité de dissoudre toutes les catégories de cette section.

«Nous ne sommes pas sûrs de participer au championnat des filles. Tout est tributaire de la volonté des autorités locales de nous aider.

Si on déclare forfait pour le championnat des seniors

filles, on va tout simplement dissoudre toutes les autres catégories féminines», a encore prévenu le même responsable. Fondé en 2014, le CHT Oran a bien gagné des échelons en un court laps de temps, réussissant, en fin d'exercice passé, sa quatrième accession de suite, des paliers inférieurs jusqu'à l'antichambre de l'élite. Ce club, qui renferme plus de 250 athlètes actuant dans toutes les catégories de handball, est composé essentiellement de joueurs issus du sport scolaire à Oran, rappelle-t-on.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS : Les quatre représentants algériens affichent une belle forme

Les quatre formations algériennes engagés dans les compétitions interclubs de la CAF, : l'USM Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, le CR Belouizdad et le Paradou AC en Coupe de la Confédération, ont bien négocié leurs 16es de finale «aller», prenant ainsi une sérieuse option pour une éventuelle qualification.

Les matchs «retour» pour ces différents clubs sont prévus entre le 27 et le 29 septembre courant, et vu leurs résultats positifs aux matchs «aller», ils semblent tous en ballottage favorable pour franchir un nouveau palier.

En Ligue des champions, la JS Kabylie a dominé les Guinéens de Horoya Conakry (2-0), samedi soir au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, grâce notamment à l'attaquant Hamza Banouh, auteur d'un doublé aux 52' et 67'.

Le lendemain, c'était au tour du deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger de suivre la voie, en prenant option sur les Kenyans de Gor Mahia (4-1).

Des réalisations signées Rabie Meftah (17' et 45'+1 sp), ainsi que Benchaâ (45'+3 et 75'), alors que Kenneth Mungu avait réduit le score pour Gor Mahia sur penalty à la 56'.

Deux bons résultats donc, qui procurent une marge sécurisante pour les deux représentants nationaux avant les matchs «retour», prévus à la fin du mois en cours, respectivement à Conakry et à Nairobi et qui en cas de succès, permettront à l'USMA et à la JSK d'intégrer la phase de poules de la plus prestigieuse des compétitions continentales interclubs.

Même satisfaction en Coupe



de la Confédération, où le CR Belouizdad a commencé par accrocher la formation égyptienne FC Pyramids (1-1) en match disputé samedi soir au Caire, avant de se voir imité le lendemain par le Paradou AC, qui a profité de la réception de Club Sportif Sfaxien (Tunisie) pour prendre également une assez bonne option (3-1).

En Egypte, c'est le meneur de jeu belouizdadi Amir Sayoud qui avait donné l'avantage aux Rouge et Blanc (65'), avant que Mohamed Farouk n'égalise à la 75' pour le FC Pyramids.

Le lendemain à Alger, le PAC a dominé le CS Sfax, grâce à Mouali, Ghorab et Bouzok,

auteurs des trois buts Pacistes aux 14', 61' et 70' (sp), alors que Merzougui avait ouvert le score pour les Tunisiens dès la 3'.

Néanmoins, et contrairement aux clubs engagés en Ligue des champions, le CRB et le PAC en cas de qualification devront disputer un autre tour qualificatif pour intégrer la phase de poules.

Ce sera un huitième Bis, qui les opposera à des clubs déçus de la Ligue des champions et qui pour l'heure restent encore à déterminer.

Quoi qu'il en soit, cette bonne entame de parcours confirme la bonne santé des clubs algériens sur le plan

continental et la régularité de leur rendement au cours des dernières années.

En effet, après l'Entente de Sétif, sacrée championne d'Afrique en 2014, l'USM Alger avait atteint la finale en 2015 et plusieurs stades avancés de la compétition pendant les années qui ont suivi.

Cette forme éblouissante affichée par l'ensemble des formations algériennes engagées laisse donc présager que cette année encore, certaines d'entre elles iront peut-être très loin.

A condition bien sûr de garder la cadence et de se montrer tout aussi efficaces lors des importantes échéances à venir.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - 16ES DE FINALE «ALLER» : L'USM Alger bat Gor Mahia 4-1

L'USM Alger, deuxième représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, a dominé le club kenyan Gor Mahia 4-1 (mi-temps 3-0), en 16e de finale «aller», disputé dimanche soir au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par .Meftah (17,45+1 SP), Benchaâ (45+3,

75) pour l'USM Alger. (56 SP) pour Gor Mahia. Le match retour est prévu le 29 septembre courant (16h00), au Stade Kasarani de la capitale Nairobi.

L'autre représentant algérien dans cette compétition, la JS Kabylie, a battu le club guinéen AC Horoya Conakry (2-0, mi-temps 0-0), en 16e de finale «aller»,

disputé samedi soir au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou). C'est l'attaquant Hamza Banouh qui avait offert ce précieux succès aux Canaris, en signant un doublé aux 52' et 67', procurant à son équipe par la même occasion une marge sécurisante avant le match «retour», prévu le 29 septembre courant à Conakry.

COUPE DE LA CAF - 16ES DE FINALE «ALLER» : Le Paradou AC bat le CS Sfaxien 3-1

Le Paradou AC, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a dominé le Club Sportif Sfaxien (Tunisie) sur le score de 3-1

(mi-temps 1-1) en 16e de finale «aller», disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mouali (14), Ghorab (61), Bouzouk (70 sp)

pour Paradou AC. Merzougui (3) pour le CS Sfaxien.

Le match «retour» se jouera en Tunisie entre le 27 et le 29.

Le deuxième représentant algérien dans cette compéti-

tion, le CR Belouizdad, a bien négocié son 16e de finale «aller», en revenant samedi avec un précieux nul (1-1), de son déplacement chez le club égyptien FC Pyramids.

CHAN 2020 (ÉLIMINATOIRE) / ALGÉRIE : 24 joueurs convoqués pour affronter le Maroc

Le staff technique de l'équipe nationale des joueurs locaux a retenu vingt-quatre (24) joueurs pour le stage prévu à partir de ce lundi au Centre technique national de Sidi Moussa en vue du match aller face au Maroc pour le compte des éliminatoires du championnat d'Afrique des nations CHAN 2020 dont la phase finale aura lieu au Cameroun.

La liste publiée ce lundi par le site de la Fédération algérienne de football est constituée des joueurs de Ligue 1 notamment ceux de la JS Kabylie, le MC Alger, l'USM Alger, Paradou AC et le CR Belouizdad.

La sélection algérienne dirigée par

l'entraîneur français Ludovic Batelli accueillera le Maroc le 21 septembre à 19h15 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

La manche retour aura lieu le 18 octobre prochain.

En prévision de cette rencontre, les coéquipiers du gardien Gaya Merbah se sont contentés d'un match d'application contre son l'équipe olympique.

De son côté, la sélection marocaine a disputé deux matchs amicaux contre respectivement le Niger (2-0) et le Burkina Faso (1-0).

Le sélectionneur Hocine Hamouta a convoqué 24 joueurs pour le match du 21 septembre.

Liste des 24 joueurs algériens: Gaya Merbah (CRB), Oussama Benbou (JSK), Zakaria Boukhalfaya (CABBA), Nabil Lamara (MCA), Redouane Cherifi (USMA), Mustapha Bouchina (Paradou AC), Islam Chahrouh (CSC), Sofiane Bouchar (CRB), Farouk Chafai (MCA), Hocine Benayada (CSC), Walid Allati (MCA), Toufik Addadi (CSC), Samir Sayoud (CRB), Adem Zorgane (Paradou AC), Kamel Belarbi (USMA), Miloud Rebai (MCA), Houssein Guecha (ESS), Sofiane Bendebka (MCA), Ismail Belkacemi (CSC), Rezki Hamroun (JSK), Zakaria Benchaâ (USMA), Rida Bensayah (JSK), Habib Bouguelmouna (ESS), Riad Benayad (Paradou AC)

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16ES DE FINALE): Résultats complets des matchs aller

Résultats complets des matchs aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions 2019-2020 disputés samedi et dimanche:

Samedi 14 septembre 2019

JS Kabylie- Horoya AC (GUY)2-0
Génération Foot (SEN) ù Zamalek (EGY) 2-1

Petro Atletico (AGO) ù KCCA (OUG) 0-0

Côte d'Or (SEY) ù Mamelodi (AFS) 0-5

Young Africans (TAN) ù Zesco (ZAM) 1-1

FC Platinum (ZIM) ù Songo (MOZ) 1-0

Green Eagles (ZAM) ù Primeiro (AGO) 1-2

Cano Sport (GUE) ù Al Ahly (EGY) 0-2

Dimanche 15 septembre

Al Nasr (LBY) ù Raja (MAR) 1-3

ASCK (TGO) ù AS Vita (RDC) 0-0

Enyimba (NGR) ù Hilal (SOU) 0-0

USMA (ALG) ù Gor Mahia (KEN) 4-1

Asante Kotoko (GHA) ù Etoile du Sahel (TUN) 2-0

Nouadhibou (MRT) ù Wydad Casablanca (Maroc) 0-2

Elect Sport (TGH) ù Espérance de Tunis (Tunisie) 1-1

Fosa Juniors (MAD) ù Tout Puissant Mazembe (RDC) 0-0

Matchs retour (27-29 septembre).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16ES DE FINALE): Résultats complets des matchs aller

Résultats complets des matchs aller des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération de football disputés les 13 et 14 et 15 septembre.

Vendredi 13 septembre 2019

Khartoum Watani (Soudan)- Motema Pembe (RD Congo) 1-2

Samedi 14 septembre

Bandari (Kenya)- US Ben Guerane (Tunisie) 2-0

AS Kigali (Rwanda) - Proline (Ouganda) 1-1

Young Buffaloes (Eswatini) - Bidvest (Afrique du Sud) 1-0

Pelican (Gabon) - Rangers (Nigeria) 2-1

Maranatha (Togo) - Djoliba (Mali) 1-2

Ashantigold (Ghana) - RS Berkane (Maroc) 3-2

Itihad (Libye) -HUSA (Maroc) 1-1

Pyramids (Égypte) - CR Belouizdad (Algérie) 1-1

Dimanche 15 septembre

ESAE (Benin) - Salitas (Burkina Faso) 0-0

Paradou (Algérie) - CS Sfaxien (Tunisie) 3- 1

Bolton City (Maurice) - Zanaco (Zambie) 1-2

Malindi (Zanzibar) - El Masry (Égypte) 1-4

Santoba (Guinée) - San Pedro (Côte d'Ivoire) 0-0

TS Galaxy (Afrique du Sud) - CNaPS (Madagascar) 1-0

Dar Azam (Tanzanie) - Triangle (Zimbabwe) 0-1.

Match retour (27-29 septembre).

APS

FUTSAL / ELIMINATOIRES DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2020 - ALGÉRIE : 16 joueurs en stage à Blida (Fédération)

Seize joueurs de futsal ont été convoqués pour un stage de préparation, organisé du 16 au 21 septembre 2019 à Blida, en vue des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Il s'agit de : Mohamed Cherdoudi, Abdelwahab Atamnia, Farid Bellahcene, Ryad Derouaz, Amine Goual, Mehdi Djellali, Abdelmoumène Louail, Ahmed Bouzar, Amine Drihem, Azeddine Taktjerad, Ali Dahmani, Boumediene Bensaber, Bryan Melki, Mehdi Farès, Ilyès Addi et Chems-Eddine Ramdane.

«Le stage est dirigé par les entraîneurs Addani Abdenour et Benamrouche Nordine» a encore précisé la FAF dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Ce stage bloqué s'intègre dans le cadre de la préparation des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, dont la phase finale est prévue en 2020, au Maroc.

Les Verts entameront cette phase des éliminatoires par un double choc contre la Libye, dont le match «aller» est prévu entre le 23 et 26 octobre 2019 à Blida.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE 2019-2020: Le vainqueur empochera 19 millions d'euros (UEFA)

Le prochain vainqueur de la Ligue des champions 2019-2020 touchera une prime de 19 millions d'euros et son adversaire, 15 millions d'euros, des sommes identiques à celles de la saison dernière, a indiqué lundi l'Union européenne de football (UEFA).

Chacune des 32 équipes qui débutera la phase de groupes, mardi et mercredi, encaissera d'entrée un chèque de 15,25 millions d'euros, selon les chiffres communiqués par l'UEFA.

En phase de groupe, chaque victoire rapporte 2,7 millions d'euros et un match nul 900 000 euros.

Ensuite, les dotations augmentent logiquement avec les matches à élimination directe de la Ligue des champions.

Se qualifier en 8e de finale rapporte 9,5 millions d'euros.

Atteindre les quarts de finales, 10,5 millions d'euros supplémentaires et les demi-finales, 12 millions d'euros.

Le grand vainqueur de la C1 peut alors toucher un pactole de 82,45 millions d'euros en revenus sportifs.

Dans le détail : 15,25 millions d'euros pour sa participation en phases de groupes, qui s'ajoutent aux 16,2 millions d'euros s'il gagne ses six matches de groupe, et aux 51 millions d'euros glanés dans la dernière ligne droite.

A noter qu'avec ce total, vient s'ajouter un bonus versé aux clubs en fonction de leur historique, d'après un classement établi par l'UEFA selon les performances réalisées ces dix dernières années en Coupe d'Europe.

APS

LIGUE 1 : Le MC Oran retombe dans ses travers, Cherif El Ouezzani crie au complot

Le MC Oran, auteur d'un bon départ en championnat de Ligue 1 de football, retombe dans ses travers, au moment où son directeur général et entraîneur en même temps, Si Tahar Cherif El Ouezzani, crie au complot.

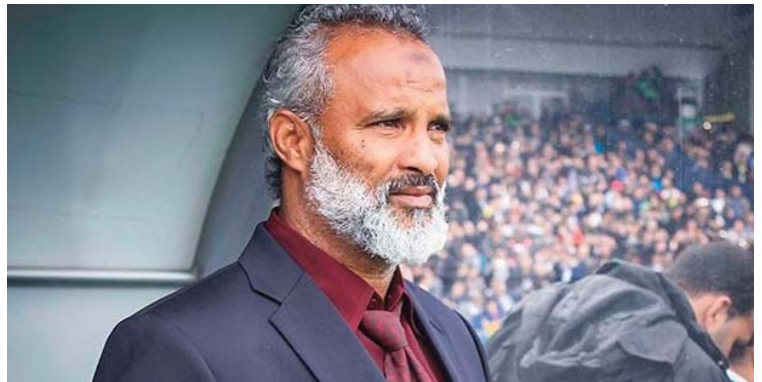
«J'ai l'impression que certains dans le club, plus précisément des actionnaires dans la société sportive du MCO ne veulent pas notre réussite.

Ils sont tout simplement en train de me mettre des obstacles pour échouer», a déclaré Cherif El Ouezzani à la presse à l'issue de la défaite à domicile de son équipe face au MC Alger (3-2), dimanche soir en match avancé de la cinquième journée.

Il s'agit de la deuxième défaite de rang des «hamraoua» qui se sont inclinés cinq jours auparavant à Ain M'lila (2-1) et la première sur leur terrain cette saison, après avoir réussi à engranger sept points de neuf possibles lors des trois premières journées du championnat.

Cherif El Ouezzani, introduit par les autorités locales dans sa double fonction de DG et coach des Rouge et Blanc, n'a toujours pas obtenu sa licence pour diriger ses capés du banc de touche.

Pour cause, il ne dispose



de toujours pas de contrat que devait signer les membres du Conseil d'administration (CA), il y a de cela plusieurs semaines. «Toutes mes tentatives auprès des membres du CA pour régulariser notre situation administrative, moi et mes assistants au staff technique, ont été vouées à l'échec.

Par leur attitude, ils sont en train tout simplement de nous mettre les bâtons dans les roues», a-t-il déploré.

Déjà confronté à des problèmes financiers énormes, le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 lance un énième cri de détresse pour venir au secours de son club.

«Le MCO est un grand club qui draine derrière lui des centaines de milliers de supporters et il représente aussi la deuxième grande ville d'Algérie, mais cela ne suffit pas pourtant pour qu'il bénéficie

de la considération voulue, comme c'est le cas pour d'autres clubs de l'élite qui ont été placés sous l'égide de grandes entreprises publiques», s'est-il insurgé, non sans, au passage, pointer du doigt l'arbitre de la rencontre face au MCA (Farouk Mial), qui s'est illustré par «un arbitrage vicieux», ayant avantage l'adversaire et l'aide à obtenir les trois points de la victoire, selon ses dires.

Le MO Constantine rend un vibrant hommage à l'ancien international Abdelmadjid Krokro

Un vibrant hommage a été rendu dimanche à Constantine à l'ancien joueur du Mouloudia Olympique de Constantine (MOC) des années 70, l'international algérien Abdelmadjid Krokro, décédé samedi à Blida, à l'âge de 68 ans, suite à un accident cardiovasculaire (AVC).

Pour le président de l'association des anciens joueurs de football du MOC, et ami du défunt, Djamel Adlani, «la disparition de Krokro est une grosse perte aussi bien pour le football Constantinois que national». «Le football en Algérie, à Constantine en particulier a perdu une autre perle après la mort d'Abdeslam Blame, (rappelé à Dieu en juin 2018 ndlr),

a déclaré Adlani à l'APS. «Le regretté était connu par sa gentillesse et était resté égal à lui-même, excellent et redoutable joueur, qui s'est consacré à la formation des jeunes après sa retraite» a, -t-il ajouté.

Abdelmadjid Krokro avait passé 13 ans au MO Constantine et avait accompli un parcours distingué avec son jeu offensif foudroyant.

Il occupait magistralement le poste d'attaquant latéral et fut quatre (4) fois sélectionné en équipe nationale de football. Aussi, des centaines de fans du club constantinois ont rendu hommage sur les réseaux sociaux notamment à Ab-

delmadjid Krokro, dès l'annonce de son décès. Les Mocistes ont surtout salué le grand joueur des Bleu et Blanc, et rappelé «la triplé magique» du MOC, que composait Krokro avec les autres légendaires, Abdelhafid Fendi et Rabah Gamouh.

Le Président de la Ligue de Football Professionnel, Abdelkrim Medaouar avait également présenté à la famille du défunt ses condoléances exprimant au nom du bureau exécutif toute sa sympathie. Le défunt a été inhumé, aujourd'hui dimanche après la prière d'El Dohr au cimetière Sidi-Razoug de Dali Brahim (Alger) selon le président de l'association des anciens joueurs du MOC.

FRANCE:

Marseille enfonce Monaco sur le Rocher (4-3) et recolle au podium

Marseille, grâce à un doublé de sa recrue Dario Benedetto, a martyrisé un Monaco totalement absent défensivement (4-3) au stade Louis-II, et recolle au duo Rennes-Nantes talonnant le Paris SG

en tête du Championnat de France, dimanche lors de la 5e journée.

Wissam Ben Yedder a inscrit un doublé tôt (17e, 26e), mais Benedetto a répondu (38e, 66e), bien aidé par Valère

Germain (43e) et Dimitri Payet (61e) et malgré la réduction du score de Keita Baldé (76e).

Monaco s'enfonça à la 19e place, fragilisant son entraîneur Leonardo Jardim, tandis que l'OM est quatrième.

Le PSG, double tenant du titre, a battu Strasbourg 1 à 0 grâce à un beau retourné de sa star Neymar, dans le temps additionnel, pour son premier match avec les Parisiens depuis quatre mois.

COUPE ARABE (16ES FINALE RETOUR) :

Le CS Constantine face au Muharraq Bahreini pour une place en 8es de finale

Le CS Constantine affronte demain mardi (16h00 algérienne) à Manama, le club bahreini Muharraq en 16e finale retour de la coupe arabe de football, avec l'ambition de confirmer sa victoire acquise à l'aller, avec en prime une qualification au prochain tour. Forts de leur succès à Constantine (3-1) lors de la manche aller le 27 août dernier, les joueurs de l'entraîneur Denis Lavagne entendent préserver cet avantage à Manama et rentrer au pays avec la qualification en poche. Le CSC connaît cependant un passage à vide en championnat

national où il est toujours en quête d'une première victoire après quatre journées de compétition. Avec deux nuls et deux défaites, le club constantinois occupe la 13e place. A pied d'œuvre à Manama depuis dimanche, le représentant algérien a effectué, le jour même, un galop d'entraînement, et doit effectuer une seconde séance ce lundi sur la pelouse du stade qui abritera la rencontre. Dans cette compétition arabe, l'Algérie est représentée par le CSC, dont c'est la première participation, et également par le MC Alger et la JS Saoura. Le MCA

jouera le 24 septembre à Alger face à Dhafar d'Oman. Lors de la précédente édition, les Mouloudéens avaient été éliminés en quarts de finale par El Merrikh du Soudan (0-0 à l'aller et 3-0 au retour).

Le troisième représentant algérien, la JS Saoura, qui avait battu lors de la phase préliminaire disputée à Casablanca, le CA Bizerte 1-0, affrontera Chabab Saoudi où évolue l'international algérien Djamel Benlamri. Le match aller aura lieu le 23 septembre au stade du 20-aout de Béchar, et le retour se jouera le 1er octobre prochain à Riyad.

RAMOS TOUCHÉ AU MOLLET

Nouveau coup dur en perspective pour Zinedine Zidane au Real Madrid. Alors que l'entraîneur français doit composer avec de nombreuses blessures depuis l'entame de la saison, le coach merengue pourrait maintenant perdre son défenseur central Sergio Ramos (33 ans, 4 matchs en Liga cette saison). Touché au mollet, l'Espagnol a connu une sortie précoce (60e) lors de la victoire en Liga contre Levante (3-2) samedi, gêné au mollet. Quoi qu'il arrive suspendu pour le choc de Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain (mercredi, 21h), le capitaine de la Maison Blanche devra se ménager dans les prochains jours.



LES LARMES DE CRISTIANO RONALDO

Lors d'une interview pour le Good Morning Britain, Cristiano Ronaldo a évoqué la perte de son père, en larmes. Il évoque ses regrets et se livre sur le manque qu'il ressent suite à ce drame. Cristiano Ronaldo s'est livré sur un épisode qui le marque profondément en tant qu'homme : la perte de son père. Il était alcoolique et est malheureusement décédé en 2005. Lors d'une interview pour le Good Morning Britain, il évoque son père, à la suite du visionnage d'une vidéo à son sujet : « Je n'ai jamais vu cette vidéo (pleurs). Ce qui me rend le plus triste, c'est d'être l'un des meilleurs joueurs du monde et qu'il ne puisse pas me voir. Il ne me voit pas recevoir mes trophées, il ne me voit pas gagner. Il ne pourra jamais voir le grand joueur que je suis aujourd'hui. Toute ma famille le voit, mais mon père ne peut pas », s'est livré Cristiano Ronaldo à ce sujet.

Coutinho «magique» avec le Bayern

Finies les railleries barcelonaises, Philippe Coutinho entend bien retrouver son véritable niveau au Bayern Munich. Et à en croire Benjamin Pavard, le milieu de terrain brésilien est un "magicien" qui va enchanter les Bavarois.

Des palabres à n'en plus finir, un jeu de dupes sur les intentions des uns et des autres et le Barça a fini par prêter Philippe Coutinho au Bayern Munich avec une option d'achat à hauteur de 120 millions d'euros. Une situation rare pour un joueur de ce calibre qui avait tant fait pour rejoindre Barcelone. Un échec patent pour toutes les parties qui devrait rapidement faire partie du passé. Au moins pour le milieu de terrain brésilien, qui n'a finalement pas eu autant de propositions que toutes les parties imaginaient.

Mais en quelques semaines en Bavière, il semble déjà sur une dynamique différente au point peut-être de donner des regrets à certains recruteurs. "Coutinho est un magicien. Un très bon footballeur. C'est difficile de lui prendre le ballon. Il n'est pas encore à 100%, il a probablement encore besoin de quelques matches parce qu'il a intégré tardivement le groupe. Mais je suis sûr que, dans quelques semaines, on verra le footballeur de classe mondiale qu'il est", a d'ailleurs expliqué Benjamin Pavard pour Sky.



MANÉ FLAMBE, LIVERPOOL REÇU 5 SUR 5

Et de cinq pour Liverpool ! A l'occasion de la 5e journée de Premier League, les Reds ont poursuivi leur sans-faute contre Newcastle (3-1), ce samedi. Intenable, Mané a inscrit un nouveau doublé (28e, 40e), répondant ainsi à l'ouverture du score de Willems (7e). Salah, magnifiquement servi par Firmino, auteur d'une sublime talonnade dans la course, a un peu plus enfoncé le clou (72e). Avec 15 points sur 15 possibles, les Scouers caracolent en tête du classement avec provisoirement 5 unités d'avance sur Manchester City, 2e.

Une offre à venir pour Toni Kroos

Dans l'optique d'un départ de Paul Pogba en juin 2020, Manchester United envisagerait de recruter le milieu de terrain allemand, Toni Kroos. Une offre pourrait rapidement arriver sur le bureau du président du Real Madrid, Florentino Perez.

Selon Bild, Manchester United envisagerait de recruter Toni Kroos au cours du prochain mercato estival de Premier League. Le journal allemand croit savoir que les Red Devils seraient prêts à déboursier la somme de 70 millions d'euros pour recruter l'international allemand. De son côté, les dirigeants madrilènes pourraient utiliser cet intérêt de la part du club anglais pour faire baisser le montant du transfert de Paul Pogba.

Lors du mercato estival écoulé, Manchester United avait déjà tenté de recruter le milieu de terrain. Mais Zinedine Zidane s'était opposé à son départ malgré une offre de 75 millions d'euros de la part du club anglais. Le début de saison réalisé par Kroos conforte le manager français dans son choix. Pour rappel, Toni Kroos est arrivé en 2014 à Madrid en provenance du Bayern Munich.



REDKNAPP DÉZINGUE OTAMENDI

Hier après-midi, les champions en titre Manchester City se sont inclinés sur la pelouse du promu Norwich City. Jamie Redknapp n'a pas été tendre avec la défense des Citizens.

L'ancienne gloire des Reds de Liverpool, Jamie Redknapp, a critiqué la défense de Manchester City, hier, suite à la défaite des Citizens à Norwich (3-2). Il n'a pas été tendre avec Nicolas Otamendi, dans des propos relayés par le Mail : « Sur le troisième but de Norwich, c'est incroyable qu'un joueur de top niveau fasse des erreurs de la sorte. Otamendi perd le ballon, il lève les bras en l'air. De quoi se plaindre ? Même un joueur du dimanche ne ferait pas une erreur comme ça », s'est-il exprimé. Un beau tacle les deux pieds décollés du sol !



ALGÉRIE-EGYPTE BAD : M. Loukal participera demain à une réunion à Charm El Cheikh



Le ministre des Finances, Mohamed Loukal participera demain à Charm El Cheikh (Egypte) à la réunion du Comité consultatif des gouverneurs (CCG) de la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Regroupant les ministres des Finances des pays membres, dont l'Algérie, cette réunion s'inscrit dans le cadre des orientations des gouverneurs de la BAD formulées lors des Assemblées annuelles de cette institution de juin 2019.

Elle aura pour objectif d'échanger sur les plans de développement et de financement de la Banque en faveur de l'Afrique et notamment les voies et moyens les plus appropriés pour répondre aux besoins de ses pays membres sur les questions de développement. La rencontre de Charm El Cheikh aura également pour but d'examiner la question de l'augmentation générale du capital de la BAD, ainsi que la matrice de réformes devant permettre à cette institution de gagner en efficacité et en performance.

A rappeler que la CCG a déjà tenu trois réunions sur ces questions respectivement à Rome (Italie) en décembre 2018, à Washington (Etats-Unis) en avril 2019 et à Malabo (Guinée Equatoriale) en juin 2019. En marge de la réunion, M. Loukal rencontrera certains de ses homologues, membres du CCG, ainsi que les premiers responsables de la BAD avec lesquels il échangera sur l'état et les perspectives de coopération avec l'Algérie.

ALGÉRIE-ANGOLA Le chef de l'Etat reçoit le président de la Cour constitutionnelle d'Angola

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier à Alger, le président de la Cour constitutionnelle d'Angola et président en exercice de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), Manuel Miguel de Costa Aragao, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué de la présidence de la République.



Lors de la rencontre qui s'est déroulée en présence du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le chef de l'Etat a exprimé sa «grande satisfaction quant au niveau de la coopération entre les deux instances en matière constitutionnelle, qui traduit la volonté commune des autorités des deux pays de

renforcer et de développer les relations bilatérales dans différents domaines», précise la même source, ajoutant que le chef de l'Etat a fait part de sa «détermination à poursuivre cette coopération et cette coordination dans le cadre de l'instance continentale».

M. da Costa Aragao a, pour sa part, exprimé sa gratitude

pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, précisant que cette visite lui avait permis de «prendre connaissance de l'expérience acquise et des progrès accomplis par l'Algérie dans le domaine constitutionnel», conclut le communiqué de la présidence de la République.

PRÉSIDENCE Le chef de l'Etat nomme Abderrahmane Bouchahda à la tête de l'Office algérien interprofessionnel des céréales

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, hier Abderrahmane Bouchahda, directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC), indique un communiqué de la présidence de la République. «Le

chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, lundi 16 septembre 2019, M. Abderrahmane Bouchahda directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC)», précise le communiqué.

ALGÉRIE-MONTÉNÉGR Boukadoum reçoit le secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères du Monténégro

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu hier à Alger le secrétaire d'Etat au

ministère des Affaires étrangères du Monténégro, Zoran Jankovic. La visite de M. Jankovic en Algé-

rie s'inscrit dans le cadre des consultations politiques régulières entre les deux pays.

ALGÉRIE-RUSSIE M. Chenine reçoit l'ambassadeur de Russie à Alger

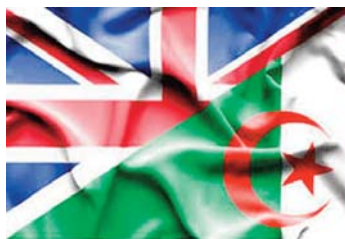
Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, a indiqué un communiqué de l'APN. Les deux parties ont mis en avant le niveau des relations politiques entre l'Algérie et la Russie, affirmant «la détermination et l'attachement des parlementaires des deux pays à promouvoir la coopération, la coordination et

la concertation bilatérale», a noté le communiqué. Ils ont évoqué, en outre, «les relations historiques entre les deux pays et les mécanismes de dialogue et de coopération», a ajouté la source. A cette occasion, M. Beliaev a remis une lettre à M. Chenine de la part de son homologue le président de la Douma, dans laquelle il le félicite à la suite de son élection à la tête de l'APN, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE Industrie : M^{me} Tamazirt reçoit le secrétaire d'Etat britannique au commerce international

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt a reçu hier le secrétaire d'Etat britannique au commerce international, Conor Burns, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, Mme Tamazirt a rappelé les grandes lignes de la stratégie du gouvernement en matière de diversification de l'économie nationale, mettant l'accent sur le potentiel réel qui existe en matière de coopération bilatérale et qui devrait permettre une intensification des projets de partenariat industriel entre les opérateurs des deux pays dans certains domaines d'activités comme les énergies renouvelables, l'industrie pharmaceutique, les infrastructures, ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Elle a, également, mis en exergue les efforts du gouvernement en matière d'amélioration du climat des affaires, rappelant au passage les dernières décisions prises par le gouvernement concernant la règle dite «51/49» (régis-



sant les investissements étrangers, ndlr). Mme Tamazirt a réitéré son souhait de voir les entreprises britanniques consolider leur présence sur le marché algérien et saisir l'opportunité qu'il leur offre en tant que vecteur important pour la pénétration du marché africain, sur la base de projets de partenariat avec des opérateurs algériens. De son côté, le responsable britannique a noté que l'Algérie est le deuxième pays qu'il visite après le Brésil dans

le cadre de la mission qui lui est dévolue, à savoir, renforcer le cadre de coopération avec des pays partenaires pour pallier aux conséquences du Brexit sur l'économie britannique. C'est à ce titre qu'il a souhaité l'organisation de rencontres entre des hauts responsables des deux pays pour parvenir à mettre en place «une ébauche de nouveaux mécanismes de coopération pour assurer la continuité des rapports de coopération avec nos deux pays après le Brexit», a noté le communiqué.

Il a, également, annoncé la tenue à Londres le 20 janvier 2020 d'un forum d'investissement africain et souhaité la participation de l'Algérie à cette manifestation économique. En réponse, la ministre a souligné que l'Algérie sera représentée à ce forum et que son secteur est disposé à contribuer à l'élaboration d'un cadre de coopération économique entre les deux pays à travers des rencontres qui permettront d'arrêter les secteurs prioritaires pouvant faire l'objet de partenariat entre les opérateurs des deux pays.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie de 50 kg de kif traité à Tlemcen

Cinquante (50) kilogrammes de kif traité ont été saisis dimanche à Tlemcen par des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement

de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale a intercepté, le 15 septembre 2019 à Tيارت/2eRM, deux (02) narcotrafiquants en leur possession (273) grammes de cocaïne, tandis que des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tlemcen, deux (02) autres narcotrafiquants et

saisi (50) kilogrammes de kif traité», a-t-il précisé.

Par ailleurs, 485 articles pharmaceutiques destinés à la contrebande ont été saisis à El Oued (4e RM) par un détachement de l'ANP, alors que des Gardes-frontières ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar (6eRM), neuf (09) groupes électrogènes et neuf (09) marteaux piqueurs.

